



Compte rendu du Conseil Municipal du

Jeudi 30 juin 2022

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille. IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : CHARLET Jocelyne (pouvoir à Mme FRASCA Geneviève)

M. le Président: Bonsoir à tous. Est-ce que vous nous entendez correctement ? Ça va ? Dans le public aussi ?

Ah ! Avant qu'on démarre la séance, je voudrais remercier la ville de Lallaing qui nous prête des micros suite aux problèmes qu'on a eus sur les dernières séances en attendant qu'on trouve une autre solution. C'est une première chose. Je voudrais signaler que je n'ai aucun commentaire à faire sur la tenue vestimentaire des conseillers municipaux et du public. Par contre, l'article 13 du règlement intérieur prévoit qu'il ne doit pas y avoir de marques d'approbation ou de désapprobation des séances du conseil municipal. Je considère que cette banderole que vous tenez, monsieur Bajou et monsieur Mercier, n'est pas conforme à ce règlement intérieur donc je vous demanderai, s'il vous plaît, de bien vouloir la replier.

M. Michon: Je ne vois pas ce qui peut vous déranger là-dessus: "Notre piscine a touché des générations depuis 1968, ne soyons pas ceux qui la condamnent".

M. le Président: C'est votre interprétation, je ne vais pas me battre avec vous.

M. Bachiri: Je suis d'accord, monsieur Desmons, je crois qu'en fait, il y a une part de vérité et qui commence à vous gêner.

M. le Président: En tout cas, c'est acté au PV et on verra la suite qu'on donne par rapport à ça. J'imagine qu'il y aura plein de photos qui montreront ce qui se passe.

M. Michon: Nous aussi, on verra la suite qu'on donne.

M. le Président: Bien sûr. Le quorum est largement atteint puisque nous sommes au complet. J'ai juste le pouvoir de Mme Charlet qui l'a donné à Mme Frasca, donc on va pouvoir formellement ouvrir cette séance de conseil municipal. Je vais vous proposer qu'on désigne madame Evelyne Urbaniak comme secrétaire de séance, si vous n'y voyez pas d'objection. Pas de souci ?

Oui, vous avez une table pour la presse, là-bas au bout, si vous le souhaitez.

Je vous précise également, comme c'est le dernier conseil municipal de l'année scolaire, vous avez un verre de l'amitié qui vous attend à la fin de cette séance qui est dans la galerie.

(Acclamations de la foule, applaudissements)

Alors, s'il vous plaît. Question de M. Michon ?

M. Michon: Je vais vous dire d'entrée de jeu, M. Desmons, le verre de l'amitié, nous ne le prendrons pas avec vous aujourd'hui.

C'est beaucoup trop important ce qui nous différencie aujourd'hui pour que je puisse boire un verre avec vous, M. Desmons, vous m'excuserez.

M. le Président: C'est entendu. Monsieur Bachiri?

M. Bachiri: Je propose simplement qu'on ne le boive pas, qu'on en fasse l'économie et qu'on garde la piscine ouverte.

(Rires et Applaudissements)

M. le Président: Alors, je vais le redire, je suis assez sérieux. L'article 13 prévoit les marques d'approbation et de désapprobation. Je comprends qu'on puisse avoir une interprétation différente sur cette banderole, mais là, je pense que M. Michon, Maire Honoraire, vous comprendrez que les applaudissements, c'est une marque d'approbation ou de désapprobation, donc je vous demande la plus grande neutralité, s'il vous plaît. Nous avons ensuite, en point deux de l'ordre du jour, l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai dernier. Est-ce qu'il y a des remarques avant de l'adopter ? Non ?

(Public: Monsieur Desmons, on n'entend pas.)

M. le Président: Alors, est-ce que vous pouvez faire quelque chose, monsieur Bancourt ?

J'explique un petit peu en attendant que le système, ce sont de petites enceintes, donc chaque conseiller entend bien puisqu'on a tous notre petite enceinte, mais il faut s'assurer que pour le public, ce soit conforme. C'est bon ?

OK. Nous avons ensuite, en troisième point, l'information que vous avez eue sur votre table.

Mme Poulain: Excusez-moi, mais on ne le vote pas l'approbation du PV ?

M. le Président: Excusez-moi, il n'y avait pas de remarque donc on peut passer au vote, effectivement, vous avez raison.

Mme Poulain: La démocratie est au rendez-vous, je vois.

M. le Président: Tout à fait.

Mme Frasca: Oh là là !

M. Cinquemani: Quand lui n'est pas démocrate, ça ne le dérange pas.

M. le Président: OK. Qui est contre ce PV ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Le PV est adopté à l'unanimité.

Le troisième point, c'est une information que vous avez eue sur votre table également. On peut peut-être l'afficher à l'écran, s'il vous plaît. Les informations sur des délégations suite au dernier conseil municipal. Je vais attendre que ça s'affiche avant de vous parler. "Commission au 30 juin",

le document, le premier. Le premier tout en haut.

J'ai le plaisir d'annoncer et de vous informer, le conseil municipal, que madame Lucy Tabet sera dorénavant déléguée au commerce, conseillère déléguée au commerce.

M. Michon: Avant, si vous me permettez.

M. le Président: Allez-y, M. Michon.

M. Michon: Avant qu'on fasse l'ordre du jour, j'aurais une déclaration à vous faire.

M. le Président: Allez-y.

Si ça ne vous dérange pas. Au dernier conseil municipal, au sujet d'une délibération sur le prix des repas à la restauration scolaire, je vous ai accusé à tort d'augmenter les prix d'une façon détournée et je vous ai traité "d'antisocial" à ce sujet. Je tiens, M. le Maire, à vous présenter mes excuses. Le calcul du quotient familial avait changé, ce qui automatiquement a amené un changement des tranches, c'est ce qui expliquait la différence. Donc vous voyez, je sais reconnaître mes erreurs, ce que très franchement, vous êtes incapable de faire et je veux vous en donner un exemple. J'ai lu attentivement la tribune libre de Via Waziers, mais comme madame Urbaniak l'a été en son temps, permettez-moi d'être outré par l'outrecuidance de celle-ci et par d'autres manipulations. C'est M. Kahalerras que l'on fait parler, le petit dernier qui vient d'arriver et à qui on fait dire des contre-vérités parce que les dire vous-même aurait été un peu trop gros, ou peut-être parce qu'il va être récompensé dans un autre point de l'ordre du jour. Voilà deux ans que vous êtes élu et que vous naviguez à vue. Alors, pour vous en sortir, le leitmotiv est devenu : "C'est la faute de l'autre équipe, de l'équipe précédente." Encore une fois, vous ne prenez pas vos responsabilités. Un petit rappel s'impose. Pour les terrains de football, monsieur Kahalerras, monsieur Desmons et vous tous de la majorité, vous avez la mémoire un peu courte. En 2019, un article de La Voix du Nord faisait l'éloge de la qualité du terrain de l'US Mineurs. Vous le savez très bien puisqu'on en a parlé (inaudible). Un terrain, il faut mettre chaque année les moyens pour le tenir en bon état. L'état actuel est donc dû à votre négligence. En 2018, au conseil municipal du 20 décembre, nous avons passé deux délibérations concernant la montée en R1 de l'équipe première. L'une concernant la transformation des vestiaires, l'autre concernant l'agrandissement du terrain d'honneur avec les montants et demandes de subvention. Ces deux délibérations ont été votées à l'unanimité. Les vestiaires ont été réalisés en 2019, restait à faire le terrain. Là, encore, en 2020, vous avez pris les rênes de la municipalité et vous ne vous y êtes pas intéressé, malgré un rappel que j'ai encore fait au dernier conseil municipal. Eh oui ! M. Kahalerras, il faut suivre les événements. Pour les terrains synthétiques, les dossiers étaient prêts, mais le grand technicien qui est venu au monde avant son grand-père, monsieur Ferenz pour ne pas le nommer, qui nous prend souvent pour des babaches, ne nous a pas crus. Je le rappelle qu'au CM sur le budget, nous avons proposé également d'inscrire la rénovation du terrain synthétique du stade Gayant et que vous avez refusé. Oui, je vous le dis ce soir, je commence à en avoir marre que vous colportiez n'importe quoi comme sur lapiscine. Celle-ci serait dans un état déplorable parce que nous ne l'aurions pas entretenue. Plus est, vous faites courir le bruit qu'elle ne serait plus aux normes, sous-entendue dangereuse pour nos enfants. Mensonges et manipulation. Dites ici clairement, oui ou non, notre piscine est aux normes pour accueillir du public. Si elle ne l'est pas, M. Desmons, il faut la fermer dès demain matin et ne pas attendre. C'est de votre responsabilité. Et vous, tous les membres de la majorité, autant que vous êtes, vous cautionnez cela ? Vous cautionnez la fermeture de la piscine, parce que chacune et chacun d'entre vous sera responsable de cette décision. Allez-vous encore oser sortir de chez vous et regarder en face les Waziérois ? Allez-vous être les fossoyeurs de notre bien commun ? Je vous pose la question. Cerise sur le gâteau, vous avez annoncé que les associations waziéroises auraient les mêmes créneaux à Aubry qu'à Waziers, et idem pour tous les

élèves des primaires. Or, le maire d'Auby, au conseil municipal d'hier soir, a déclaré que les Aubygeois seraient prioritaires et que Waziers n'aurait que les créneaux disponibles. Quand allez-vous nous dire la vérité ? Quels sont précisément les termes de l'accord et quels sont les créneaux disponibles ? Ah oui, M. Kahalerras, j'ai lu aussi dans votre chronique, je vous cite : "Ruminer sa rancœur ne fait pas avancer les choses. Nous continuerons à suivre nos engagements et à mener à bien nos projets. Ceux pour lesquels vous nous avez fait confiance en vous adressant à la population." Donc, si j'ai bien compris, je pense que j'ai bien compris, vos projets, c'était de mettre à mal le centre social et fermer la piscine et bien d'autres choses encore qu'on ne connaît pas. Ce n'est pourtant pas ce que j'ai vu dans votre programme. Alors, auriez-vous menti à la population ?

Mme Parnetcki: Svp, j'aimerais intervenir aussi.

M. le Président: Alors, Madame Parnetcki, et je répondrai ensuite.

Mme Parnetcki: Alors, Monsieur Desmons, Monsieur le Maire, je suis stupéfaite par les propos que vous avez tenus dans la récente vidéo que vous avez postée sur le site de la ville. S'il vous plaît! Merci, merci. Vous y indiquez que nous n'avons pas pris soin, lors des précédents mandats, de notre piscine. Comment pouvez-vous dire cela ? Monsieur Claude Lequet, Monsieur Jean-Pierre Mazure, Monsieur Louis Carlier, Monsieur Zaïr, adjoint aux travaux et maintenant, Monsieur Moreaux, et bien d'autres n'ont donc pas fait leur travail. J'ai participé avec Loulou à la rénovation des bassins en 2016, la rénovation des peintures, la mise en place du chauffage, l'achat de matériel, vélos, planches, etc. Tous les jours, le personnel de la piscine a œuvré pour que le nettoyage soit fait correctement. Et vous vous permettez maintenant de dire que nous n'avons rien fait. Vous avez été dans l'opposition pendant 12 ans. Je pense que c'est 12 ans. Je ne vous ai pas vu souvent aux manifestations de la piscine. Vous n'avez pas ou très rarement posé la question sur l'état de la piscine. J'ai relu, les 12 années, tous les PV, je n'ai rien vu. Vous déshabillez Pierre pour habiller Paul. Je n'ai pas mis Jacques parce qu'on ne sait jamais.

(Rires du public)

Le fait est que vous ne voulez plus de la piscine pour faire des économies. Vous avez, semble-t-il, d'autres priorités avec l'argent public de vos contribuables. Certes, la réalisation d'un terrain synthétique avec la montée des différentes équipes en R1, l'achat d'un nouveau bus car apparemment l'actuel est dangereux, sont des investissements primordiaux, je dis bien primordiaux. Pourquoi s'attaquer à la piscine ? Pourquoi ne pas utiliser les 300 000 euros prévus dans la rénovation de la Place Bordeu qui ne représente pas une urgence en termes de travaux ? Alors M. le maire, êtes-vous inconscient ? Vous nous dites que la piscine est mal entretenue, dangereuse, et paradoxalement, vous y mettez que les enfants fréquentant le centre aéré puissent y avoir accès. Les enfants des écoles y vont également régulièrement. De la même manière, vous dites que notre bus est vétuste et vous allez vous en servir pour transporter nos enfants des centres aérés et pour aller à la piscine d'Auby en septembre. Monsieur Desmons, est-ce bien sérieux ? Madame Charlet n'est pas là. Mesdames Charlet et Frasca, Sébastien, l'actuel adjoint aux sports, Rémy, mon ami, Madame Tabet, dont l'enfant est un excellent nageur, vous allez laisser faire ça ? Le Trophée des familles a eu un excellent succès. Les épreuves de la piscine vont-elles se faire à Auby ? Encore une dernière chose, Monsieur Desmons. Suite à l'augmentation de la valeur du point annoncée au 1^{er} juillet, comment allez-vous faire ? Est-ce que vous allez encore une fois déshabiller Pierre pour habiller Paul, en supprimant des emplois précaires ?

Merci de m'avoir écoutée.

M. le Président: Oui, ça me semble important que vous puissiez vous exprimer sur ce sujet. Il

n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui, il le sera au 1^{er} septembre. Je suis déçu des propos...
(clameurs du public)

M. Michon: Mais attendez, vous annoncez partout que vous allez fermer la piscine...

M. le Président: Mais, je ne travaille pas comme vous, Monsieur Michon. Je ne travaille comme vous.

M. Michon: Attendez, là, vous êtes exaspérant. Vous annoncez la fermeture de la piscine au 28 août et vous nous dites, vous aurez un conseil municipal le 1^{er} septembre pour en débattre. Vous ne croyez pas que c'est se foutre de notre gueule ?

M. le Président: Le 28 août, la piscine est fermée pour vidange et ensuite, on va travailler...

M. Michon: Ce n'est pas ce que vous avez annoncé. Vous ne dites jamais la même chose.

M. le Président: On travaille là-dessus. Vous voyez, on est encore en discussion avec Aubry. Il y a des petites questions avec le personnel qui sont en train d'être travaillées. On vous a informé assez rapidement qu'on travaille sur une mutualisation. Tout n'est pas figé aujourd'hui. On y travaille et vous aurez tous les éléments pour prendre vos décisions le 1^{er} septembre. Monsieur Zaïr ?

M. Zaïr: Moi, par contre, je vais juste vous donner un point technique par rapport à cette piscine. Au tout début, quand on y est allé, alors si on veut vraiment dire la vérité, l'intérieur était nickel. Quand je dis l'intérieur, c'est tous les matériaux, toutes les machines qui font fonctionner cette piscine, on est bien d'accord. Si jamais on parle des deux accidents qu'il y a eu au cours de notre arrivée là-bas, c'était une électrovanne et un flexible qui dataient de moins de deux ans. Donc, quand vous dites que la piscine, elle est en très mauvais état, alors vous parlez des extérieurs ? Il faut savoir aussi qu'il y avait une enveloppe pour les extérieurs qui était de 50 000 euros au niveau des peintures qu'on a dévoyée, qu'on a mis ailleurs. On est bien d'accord là-dessus. Par contre, ce qui m'étonne, c'est que si jamais vous fermez cette piscine, il y a bien une chose qu'il faut que les gens écoutent bien ! Ce qui va se passer, c'est que si vous ne la chauffez pas, elle va fissurer de partout. Et donc là, vous allez arriver en faisant des photos et en disant : "Bah, regardez, ce que je vous avais dit, on peut la fermer parce que, du coup, tout est fissuré." Et Monsieur Rémy était là à l'époque, on a ramené un expert du BTP carrément pour nous expliquer ce fameux phénomène. Du mois de février jusqu'au mois d'avril, elle a été fermée et les fissures sont arrivées. Donc, faites attention à ce que vous faites. Parce que si vous fermez, vous ne chauffez pas, à la fin de l'année prochaine, on arrivera au mois de juin de l'année prochaine, vous pouvez faire des vidéos que vous voulez, des fissures, elles vont exploser dans tous les sens et vous serez dans l'obligation de la fermer. C'est là où vous êtes assez intelligent parce que derrière, vous arrivez à dire : "On va la fermer pendant un an." Et là, je parle plutôt à vous, parce que là, honnêtement, ils n'écoutent pas. Là, ils n'écouteront pas. Je vous dis à vous, regardez bien. Après, vous allez me dire : "Il nous l'a dit et voilà, on n'a pas écouté." Il est sûr et certain que si jamais un hiver sans chauffage à la piscine, à la fin de l'année, on peut la fermer. Tu peux me regarder en souriant, Jamel, parce que là, je peux te dire, tu vas condamner des jeunes. Parce que moi, je parle de 600 enfants qui vont à la piscine et qui, arrivés en sixième, savent nager. Là, il y a une chose sur laquelle je ne suis pas d'accord avec vous, avec vous tous, parce que derrière... Guy, je te regarde aussi, Guy, parce que, tu vois, moi, j'en ai marre. Je n'ai pas envie de parler à des pots de fleurs, parce que les pots de fleurs, on les arrose et puis tout va bien. Je vais vous dire. Arrêtez d'être des pots de fleurs. Là, il va falloir que vous vous remédiez parce que ça ne va pas. On a fait pleurer quelqu'un. Samedi dernier, j'étais là, le mec, il a chialé. Moi, ça me fait mal au cœur, ça.

Voilà, le mec...

Mme Tabet: Juste moi on m'a interpellée...

M. le Président: Lucy, micro

Mme Tabet: On m'a interpellée. Mme Cordier peut en témoigner.

(Public: On n'entend rien)

Des pierres tombent du plafond de la piscine.

M. Zaïr: Mais c'est normal.

Là, tu essaies de trouver des excuses. Tu es, tu es...

M. le Président: Monsieur Zaïr, Monsieur Zaïr, on baisse d'un ton, on baisse d'un ton.

M. Zaïr: Moi, il y a une chose que je ne peux pas supporter, c'est que derrière, on arrive à faire croire aux gens que les trucs tombent. Oui, des trucs y tombent, c'est normal.

Si on ne l'entretient pas, c'est comme ça.

M. le Président: Bah oui.

Mme Tabet: Mme Cordier m'a même sollicitée le 19 mai, précisément.

M. Zaïr: Mais justement.

Pendant six mois, elle a été en arrêt. Pendant six mois, il n'y a pas eu de chauffage.

Mme Tabet: Mais qu'est-ce qu'on fait?

M. Zaïr: Il faut l'entretenir!

M. le Président: S'il vous plaît.

M. Zaïr: Il faut l'entretenir!

M. le Président: Alors s'il vous plaît, sinon je vais couper les micros. Il y a une demande d'intervention ? Monsieur Zaïr, Monsieur Zaïr.

M. Zaïr: Non, non, mais écoutez-moi...

M. le Président: Une demande d'intervention de Monsieur Bachiri. Madame Cordier, encore une fois, ce sujet n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui. Je trouve que c'est normal que certains puissent exprimer des choses pour que ça puisse... On me reproche de la démocratie. Vous voyez bien qu'ici, on peut s'exprimer. Mais encore une fois, ce n'est pas l'ordre du jour d'aujourd'hui. Mais je suis sensible sur les remarques que vous avez dites.

M. Zaïr: Une piscine, si on l'entretient, il n'y a pas de problème. Si vous ne l'entretenez pas, c'est normal. Le béton va fissurer, va continuer de fissurer. Je vais vous dire une chose: à Sourcéane, il y a eu des problèmes avec l'eau, ils ont fermé la piscine. Pourquoi ? Parce qu'il y avait des mauvais réglages, pourtant, elle est toute neuve, WW. Donc, à un moment, soit on se dit les choses, soit on a des pots de fleurs et puis, les pots de fleurs, ils écoutent et puis, tout va bien, soit

il y a un moment où on se dit : "Attendez !" Voilà, c'est bon.

M. le Président: Monsieur Bachiri.

M. Zair: Excusez-moi.

M. le Président: Et vous coupez vos micros, s'il vous plaît.

M. Bachiri: Du coup, moi, je suis un peu étonné. Effectivement, elle n'est pas mise à l'ordre du jour, mais il aurait peut-être fallu qu'on ait un maire pour qu'il la mette à l'ordre du jour. Quand on voit cette question, comment elle est positionnée sur Waziers. Quand on voit ce bâtiment et l'importance qu'il a... Comment se fait-il qu'il n'est pas au conseil municipal ? Comment se fait-il que ce soir, cette question n'est pas débattue ? Comment se fait-il que même s'il n'y avait pas la convention, vous ne créez pas le débat qui à mes yeux aurait dû être bien en amont ? Puisqu'aujourd'hui, l'information qu'on a, c'est quelque chose qui est traité depuis maintenant quatre, cinq mois, et pas d'aujourd'hui. Il y a des gens qui ont eu un degré d'information, que nous, les élus, nous n'avons pas eu. Comment ce dossier de la piscine n'est pas passé par un travail en commission, même si vous voulez pas l'avoir au conseil municipal. Mais il y a des présidents de groupe. Un sujet comme celui-ci, ce n'est pas une roue de secours, c'est un dossier qui touche toutes les familles, et ceux qui ont grandi à Waziers, c'est une histoire. Et à ce titre-là, vous avez manqué de respect aux habitants et vous allez manquer de respect aux élus que nous sommes. Il y a des questions qui ont été posées, Monsieur Desmons, au budget concernant la piscine. La question qui se pose ce soir, vous n'avez pas répondu, vous avez dit : "On verra plus tard, on en discutera." Votre budget, du coup, il est insincère. Il est insincère, votre budget. Vous avez menti sciemment à tous les élus, que nous sommes, autour de cette table. Je ne vais pas épiloguer là-dessus parce que Ophélie le fera beaucoup mieux que moi et elle fera son intervention, mais juste un moment pour vous dire ici, je ne sais pas ce que j'ai vendu, moi, dans le porte à porte. Je n'ai pas vendu ça au porte à porte. Je ne veux pas être pour le coup celui qui est autour de cette table, qui ne dit pas une part de vérité. On a vendu aux gens qu'on allait améliorer cette piscine et qu'on allait la rendre attractive et elle peut être attractive, cette piscine. Il faut juste en avoir cette volonté. Quand je vous ai vu répondre, Monsieur Desmons, devant le sous-préfet, quand je vous ai vu faire des réponses à d'autres personnes dans deux AG, il n'y a aucune réponse qui ressemble à l'autre. Et pourtant, elles étaient espacées d'une semaine. Vous vous noyez dans vos mensonges et ça devient compliqué. Je vais simplement vous dire, parce qu'il faut que le débat ait lieu. Mais moi, ce que qui me gêne beaucoup, c'est autour de cette table, toi Lucy, tu disais : "Il y a des choses qui tombaient." Soit tu as failli jusqu'à aujourd'hui, soit tu découvres le dossier aujourd'hui. Et si cette piscine, aujourd'hui, il y a des choses qui ne vont pas, il faut prendre un arrêté, il ne faut pas la laisser fonctionner. Tu vois ce que je veux dire ? On parle quand même d'enfants qui vont à la piscine. Honnêtement, cette piscine, elle est plus que viable. Je vous dis simplement que quand on touche à une piscine, on fait un choix politique, ce n'est pas autre chose, mais un choix politique qu'on fait. Quand on ouvre ou ferme une piscine, et regardez bien, il y a votre intervention qui m'avait surpris, Monsieur Desmons, vous avez dit à l'AG : "Il y a de plus en plus de personnes qui ont des piscines derrière la maison." Les gens de Waziers, Monsieur Desmons, qui s'achètent des piscines, elles s'élèvent à 50 centimètres de hauteur sur 1,25 mètre et ça vaut 29,90. Ça vaut 29,90.

(Rires et applaudissements du public)

M. le Président: S'il vous plaît.

M. Bachiri: Aujourd'hui, ces personnes-là, elles vont juste apprendre à nager. Mais pour une fois, dans votre réflexion, ça veut dire que demain, les maisons qui ont un peu de terrain, demain, vous

allez du coup fermer aussi les terrains de football, puisqu'on a des terrains. Si on est dans la même logique. C'est un peu de démagogie, je vous l'accorde, c'est un peu tiré par les cheveux.

M. le Président: Comme d'habitude...

M. Bachiri: OK, je vous l'accorde. Mais c'est vraiment un débat qui est en face de nous. Voyez-vous, il doit permettre deux choses. 1: on doit quand même bien convenir ensemble que ce débat-là, il n'a pas été sain, il n'a pas été porté à l'endroit où il aurait dû être. Il aurait dû arriver à un autre endroit. Certes, vous ne voulez pas qu'il y aille au conseil municipal, il y avait des commissions. On pouvait avoir une réunion extraordinaire entre les élus. On débat d'un sujet aussi fondamental que la piscine. Ça n'a pas été fait. Et comme on voit bien que les choses s'attisent, qu'on n'est pas prêts de lâcher le morceau, moi, c'est un souhait que je vous fais, c'est une proposition que je fais ce soir pour que les choses se désamorcent aussi: créer les conditions avant de prendre la décision de la fermer. Reportez votre convention. Rediscutons collectivement ensemble, regardons ce que vous voulez mettre à l'intérieur. Soyons force de proposition. Et puis, à ce moment-là, on reparlera de cette convention et on trouvera une date collectivement. Et peut-être que si vous nous donnez, parce que aussi, si vous nous donnez des éléments qui peuvent tenir la route et pourquoi on n'accompagnerait pas le projet, dans l'esprit. Mais créer le débat, parce que ce soir, on est ici, il n'y a pas un autour de cette table, peut-être vous, mais nous, on ne l'a pas. Il n'y a pas qui s'est dit, dans cette convention, qu'est-ce qu'il y a ? Est-ce qu'il y a un ticket d'entrée ? À quel prix il est ?

M. le Président: C'est pour ça qu'elle n'est pas à l'ordre du jour de ce soir. Vous aurez tous les éléments pour la prochaine fois.

M. Bachiri: le 1^{er} septembre, on n'y sera pas. Je vais m'arrêter là. Je vais laisser la parole à Madame...

M. le Président: Madame Poulain. C'est la dernière intervention hors sujet. Non, ce sera la dernière intervention là-dessus. Votre groupe s'est bien exprimé là-dessus. Non, je ne vous la donne pas, Monsieur Mascarte.

Je ne vous la donne pas.

Madame Poulain.

M. Zaïr: Moi, je vous mets au défi, maintenant. Moi, je vous le dis, je vous le dis. Regardez, regardez ! Donnez-moi la piscine ou donnez plutôt à l'opposition la piscine, on ne vous demande aucun émoluments et je vous la rends en meilleur état que vous l'avez maintenant.

(Applaudissements du public)

Je vous mets au défi de le faire, je vous le garantis.

Mme Poulain: Je voulais vous poser une question, monsieur Desmons. Ça sert à quoi de savoir nager ? D'abord, ça sert à pas se noyer. En 2021, Santé publique France a tiré la sonnette d'alarme. Si je vous ennuie, vous me dites.

M. le Président: Non, je vous écoute.

Mme Poulain: OK. Au terme de la saison estivale, ce sont 250 personnes qui ont perdu la vie dans l'eau pendant les grandes vacances. Ce sont les noyades de l'été 68 qui ont été l'élément

déclencheur d'une prise de conscience nationale, qui s'est traduit par un acte politique fort qui est, vous le savez, le plan 1000 piscines. Aujourd'hui, Monsieur Desmons, ne vous y trompez pas, et Karim l'a dit tout à l'heure, c'est bien un acte politique majeur que de fermer notre piscine, que vous le preniez en pleine responsabilité avec les 14 conseillers qui vous accompagnent sans se poser de questions. Alors moi, j'ai envie de vous dire, quand il y aura un drame demain, est-ce que vous saurez encore vous regarder dans le miroir ? Et là, je pose la question à tous les 15, puisque vous êtes en responsabilité. Car, visiblement, vous ne semblez pas prendre toute la mesure de ce que vous êtes en train de faire. Encore une fois, vous arrivez les mains dans les poches en commission des finances, vous jetez le pavé dans l'eau en annonçant la mutualisation avec Auby, sans dossier, sans chiffrage, sans argument presque. Donc, en gros, vous nous dites : "Croyez-moi sur parole." Mais comment peut-on vous croire ? Parce que votre parole, elle ne vaut plus rien. Dans le journal municipal, vous parlez d'actions. Laissez-moi rire. Votre première action, une fois élu, ça a été de virer votre deuxième adjoint, à qui la défense de la piscine, d'ailleurs, a coûté son écharpe. Et vos autres actions, les voilà : mensonges sur le centre social, encore une décision politique, mensonge sur les dames de service, mensonge sur la sincérité du budget, on l'adit, et maintenant, mensonge sur la fermeture de la piscine. Je vous rappelle que vous êtes effectivement allés à la rencontre des Waziérois en 2020 que vous avez garanti l'ADN de Waziers et tous les 15 autant que vous êtes. Comment ne pas s'étonner, après tant de mensonges, que lescitoyens ne se rendent plus aux urnes. Je vous pose la question à tous. À voir ce que vous faites de cette ville, il ne faut pas s'étonner que les citoyens perdent confiance en nos politiques, puisquedepuis que vous êtes élu, vous faites exactement le contraire de ce que vous aviez promis. Il y a 10 jours, je vous rappelle que nous étions ensemble devant monsieur le sous-préfet, qui découvraitle sujet d'ailleurs de la piscine. Et il vous a posé cette question : "Monsieur le Maire, la décision,elle est prise pour la piscine ?" Et si vous vous souvenez bien, vous lui avez répondu : "Non, on va préparer quelque chose et on va le délibérer." D'accord. Nous sommes le conseil municipal...

M. le Président: Je vous ai même dit à ce moment-là que ce serait...

Mme Poulain: Merci de ne pas me couper, s'il vous plaît!

M. le Président: Bah, c'est moi qui décide, Madame Poulain.
En tout cas, je lui ai indiqué qu'on verrait ça à un conseil municipal cet été.

Mme Poulain: Prenez note, M. Desmons, vous savez bien le faire, prenez note et vous me répondrez après.

M. le Président: Allez, je vous laisse deux minutes pour terminer.

Mme Poulain: Non, je ne suis pas chronométrée, moi. Le débat démocratique, il n'est pas chronométré. Ça suffit maintenant!

(Clameurs du public)

Mme Poulain: C'est bon!

M. le Président: Quel manque de respect!

(Clameurs du public)

Mme Poulain: La fermeture est annoncée au 28 août et on l'a bien compris, puisque la convention avec (Mobil) doit démarrer au 1^{er} septembre. C'est ça votre plan. Sinon, pourquoi vous auriez

avancé ainsi la date du conseil municipal ? Vous l'aviez prévu d'abord au 22 septembre. Là, bizarrement, vous l'annoncez, sans rien dire à personne, que vous le mettez au 1^{er} septembre. Eh bien, c'est encore une belle leçon de démocratie, croyez-moi. Mais tout ce qu'il faut comprendre ici, c'est que vous avez bien prémédité votre coup. Vous avez utilisé les gens de gauche pour construire votre liste de gauche, ben oui, pour gagner les municipales. Parlons vérité. Parce que tout seul, vous ne pouviez pas gommer cette image de droite qui est la vôtre. Mais aujourd'hui, je fais le bilan. Et aussi je prends acte des scrutins, des présidentielles et des législatives. Parce que nous avons tous notre part de responsabilité au fait que vous soyez à cette place, aujourd'hui. Et chacun l'assume. Personnellement, je vois les choses sous un autre angle. J'aimerais appeler, d'ailleurs, dès aujourd'hui, toutes les forces à se rassembler si elles veulent construire le vrai Waziers de demain. Parce que nous devons dessiner un nouveau projet, construit par, avec et pour les Waziérois. Parce qu'avec 60 % d'abstention, qui n'a pas encore compris que les citoyens devaient être remis au cœur des débats. N'oublions pas qu'en tant qu'élus, nous ne faisons que porter la voix de nos concitoyens et nous ne décidons pas à leur place. J'ajouterai qu'au-delà d'un choix politique sur une fermeture de bâtiment, ce que vous êtes en train de faire, c'est de casser une classe sociale ciblée parce que vous ne voulez plus d'elle à Waziers. Vous n'aimez pas les gens, vous ne voulez pas les aider. Tout ce que vous voulez, c'est qu'ils quittent la ville, qu'ils s'en aillent parce que vous rêvez d'une belle ville de riches, de droite. Je pense que vous vous êtes trompé de cible électorale, Monsieur Desmons. En 2019, à Waziers, le taux de chômage, c'est presque 27 %, qui passe à plus de 48 % chez les 15 - 24 ans. Est-ce que vous pensez vraiment que c'est en réduisant le temps scolaire, en allant à Aubry, que vous arriverez à corriger ces inégalités ? D'un côté, vous nous dites que la piscine, aussi, est un gouffre financier, mais vous sanctuarisez l'espace culturel où tous les enfants de la ville, visiblement, ne seront plus les bienvenus. Je fais référence aux ALSH, bien sûr. Alors, je veux aussi faire un peu de démagogie. Est-ce qu'il est plus important de savoir jouer du pipeau ou de savoir nager pour sauver des vies ?

(Applaudissements)

Mme Poulain: Je n'ai pas terminé, merci, je n'en ai pas pour longtemps.

M. le Président: Allez-y.

Mme Poulain: Vous accusez ensuite l'équipe d'Agir pour Waziers, visiblement, de n'avoir rien fait auparavant. Je pense que vous avez eu vos réponses en début de conseil. Pour ma part, je n'ai pas changé de fusil d'épaule depuis 2020 et je continuerai à défendre l'ADN de Waziers. Aujourd'hui, vous faites vos coups en douce, sournoisement, en vous cachant derrière votre bureau ou en modulant votre discours en fonction de vos interlocuteurs. Mais votre mutisme ne rassure personne. Vous savez qu'on entend des gens qui ont voté pour Via Waziers à l'époque, dire que c'est pire qu'avant ? Vous êtes un fléau pour cette ville, en fait.

Alors, prenez votre courage à deux mains, préparez un vrai dossier, présentez-le aux élus de l'opposition, ouvrez le débat à la population, n'ayez pas peur du débat, n'ayez pas peur de répondre aux questions et surtout, n'ayez pas peur de votre population. Les Waziérois, ils sont d'abord concernés et ils doivent aussi en débattre. Et puis, je vais même aller plus loin, parce que vous avez l'air fatigué, assez, pour l'écrire deux fois dans le journal municipal. Pendant la période estivale, vous voulez vous reposer apparemment. Je vous invite à prendre du repos à long terme, de démissionner et de laisser les Waziérois se choisir un vrai maire qui saura à la fois gérer les contraintes budgétaires et construire le Waziers de demain. Et je rejoins, je termine là-dessus, votre première adjointe qui malheureusement n'est pas là, mais qui, au lendemain des élections, disait déjà qu'il y avait erreur de casting.

(Applaudissements)

M. le Président: S'il vous plaît. Alors c'est votre leitmotiv, je ne veux pas revenir là-dessus, encore une fois, on n'a pas du tout la même perception. Vous présentez ça comme une fermeture de piscine, je ne vais pas refaire le débat. Aujourd'hui, vous l'avez vu en vidéo, on y reviendra le 1^{er} septembre. Mais là, où je ne suis pas d'accord, c'est que moi, je prends mon courage à deux mains justement, parce qu'il y a des choses qui n'ont pas été faites et on est obligé de les faire aujourd'hui. Il y a du danger dans cette piscine. Il y a des choses qui n'ont pas été faites.

On retrouve...

On retrouve...

M. Michon: Ne vous enfoncez pas M. Desmons

Alors, je vous fais une proposition, Monsieur Desmons. Je vous fais une proposition. On met en place immédiatement une étude sur la piscine avant toute fermeture et on se rangera, nous, aux résultats de l'étude. Et on en discutera...

M. le Président: Encore une fois, vous aurez des éléments...

M. Michon: Ayez ce courage-là, Monsieur Desmons, ayez ce courage-là. Allez-y !

M. le Président: Vous essayez de m'imposer votre timing. Moi, je vous ai dit le 13 juin...

M. Michon: Non !

M. le Président: Si, si, attendez, laissez-moi finir, M. Michon. Moi, j'ai voulu faire les choses de façon la plus transparente possible. Le 13 juin...

(Clameurs du public)

M. le Président: De toute façon, je ne vais pas convaincre des gens qui ne veulent pas entendre.

Mme Poulain: Ça fait au moins six mois que vous travaillez le dossier, Monsieur Desmons. Arrêtez ! On a les infos.

M. le Président: Ça fait quelques mois, effectivement, mais comme je vous l'ai dit ce jour-là... Mais oui, mais j'ai trouvé que c'était important...

Mme Poulain: Où est l'expertise de la piscine ?

M. le Président: J'ai trouvé que c'était important que vous soyez au courant, en tant qu'élus, que je travaillais là-dessus parce qu'il y avait encore des étapes à faire, notamment avec le personnel, notamment avec la ville d'Auby. Et tout finit par se savoir. Donc voilà, moi, je voulais arriver avec une copie propre à vous proposer, à vous montrer.

Mme Poulain: Il n'y a pas de copie !

M. le Président: Mais elle n'est pas encore prête ! Elle n'est pas encore prête, mais aujourd'hui, vous essayez d'imposer votre timing comme ça.

Mme Poulain: J'impose rien !

M. le Président: Mais si !

M. Michon: Vous faites les choses à l'envers.

M. le Président: Mais non, c'est vous. Vous avez trouvé un os sur lequel vous jeter pour contester, encore une fois, ma légitimité, alors qu'ici, il y a des gens qui devraient avoir du mal à se regarder dans le miroir.

M. Bachiri: M. Desmons, après nous avoir traités pour des chiens, vous parlez d'un os, nos enfants ne sont pas des animaux, ne sont pas des chiens...

(Applaudissements)

M. le Président: Ben oui. Vous verrez, les enfants qui vont aller au...

Mme Urbaniak: Vous avez toujours l'argument facile. L'argument facile, c'est vous qui le placez (?) parce qu'à chaque fois qu'on veut s'exprimer, vous hurlez pour nous faire taire. On a des choses à dire aussi.

Et sachez, Monsieur Michon, que l'édito de Wazinfo, c'est moi qui l'ai fait. Donc, je prends ma responsabilité.

(Clameurs, inaudibles)

M. le Président: On fait une rotation. Allez !

M. Michon: Tout ce que j'ai dit à monsieur Kahalerras vous est adressé.

Mme Urbaniak: Mais je l'ai pris pour moi et j'en suis fière.

M. le Président: Mais ce texte est validé...

S'il vous plaît, s'il vous plaît! Ce texte est validé par tout le groupe... Évelyne.

Mme Urbaniak: On peut regarder les Waziérois en face, ce n'est pas à monsieur Desmons que vous devez demander ça. C'est à monsieur Michon !

Mme Poulain: Je parle à celui qui est responsable...

M. le Président: Allez. Le débat est clos.

M. Bachiri: Moi, ce que j'en pense, ce soir, c'est que madame Urbaniak vient de dire devant nous que c'est elle qui a fait l'article, toute seule. Bravo.

Je viens de le dire, on l'a validé ensemble. C'est comme ça.

Mme Urbaniak: Je ne m'attendais pas à vos félicitations.

M. le Président: Allez. On a passé une demi-heure sur la piscine, on va attaquer l'ordre du jour. Non, Monsieur Mascarte.

Puisque ça n'est pas à l'ordre du jour, il y aura un conseil municipal le 1^{er} septembre, là-dessus.

Non. C'est bon.

Alors...

S'il vous plaît ! S'il vous plaît !

Non, Monsieur Mascarte, vous n'avez pas la parole.

En temps de parole sur les différents groupes, je pense que c'est très équilibré.

M. Bachiri: vas y Roger, vas y.

M. le Président: Modification de la composition des commissions et les délégations. Donc, je commençais à l'évoquer tout à l'heure.

M. Mascarte: Là, c'est une atteinte à la démocratie, Monsieur Desmons.

M. le Président: Mais non, c'est une atteinte au règlement intérieur, Monsieur Mascarte.

Je donne la parole aux personnes!

(Clameurs du public)

Donc j'indiquais tout à l'heure...

M. Bachiri: est-ce qu'on peut partir sur un débat sain Monsieur Desmons?

M. le Président: Monsieur Bachiri, vous n'avez pas la parole. On enchaîne sur l'ordre du jour.

M. Bachiri: je veux juste compléter, simplement, assurez-vous que tout le monde demande simplement la parole et après, on jouera le jeu. Mais si vos colistiers prennent la parole sans que vous leur donniez la parole, ça ne va peut-être pas le faire. On va passer à l'ordre du jour parce que c'est vous qui l'avez... Mais remarquez bien, parce que là, ça commence à devenir des récompenses.

M. le Président: Pff. Ouais, OK.

Donc, j'indiquais tout à l'heure, avant d'être interrompu, que madame Lucy Tabet s'occupera dorénavant des commerces, déléguée au commerce...

(Clameurs de l'opposition et du public: Ah !)

Mme Tabet: On ne va pas m'acheter, si c'est ce que vous croyez.

M. Zaïr: un peu quand même!

Mme Tabet: T'as essayé de m'acheter pourtant, t'as essayé de m'acheter (à préciser ici en cachette et Mme Cordier?)!

Moi, on ne m'achète pas, non non!

M. Zaïr: moi on m'a pas acheté, moi j'ai démissionné

M. le Président: Allez, allez, s'il vous plaît, je vous demande du calme, sinon on va être obligé de faire le reste du conseil à huis clos, ce serait dommage que le public soit...

Je continue, s'il vous plaît. Je continue. Donc, la deuxième délégation, c'est madame Évelyne Urbaniak qui va prendre en charge...

(Clameurs de l'opposition et du public: Ah ! + applaudissements)

M. Cinquemani: pour service rendu à la patrie!

M. le Président: Quel manque de respect pour les gens. De toute façon c'est votre ADN, c'est votre ADN.

M. Zair: On préfère ça que de la trahison!

M. le Président: Oui, la trahison... Ensuite, du coup, monsieur Gambier n'a plus la vie associative, mais l'emploi, et c'est un sujet, monsieur Bachiri vient de le rappeler, qui est particulièrement important sur la commune et je le félicite d'ailleurs pour le travail qu'il fait depuis un certain temps là-dessus.

M. Bachiri: je n'ai rien dit sur l'emploi

M. le Président: Si, vous avez parlé des chiffres du chômage.

M. Bachiri: C'est madame Poulain.

M. le Président: Pardon, madame Poulain.

M. Bachiri: même si c'est mon poulain, mais...

M. le Président: Ah, très intéressant, ça!

M. Bachiri: Allez...

M. le Président: Madame Charlet...

Mme Poulain: y a que vous qui n'avez rien remarqué

M. Bachiri: c'est ça oui, c'est comme la piscine.

M. le Président: Madame Charlet, première adjointe, prend également les ressources humaines, en plus des finances dont elle s'occupe depuis le début.

(Général de l'opposition; oh la la)

Je lui transmettrai vos félicitations. Non, mais je trouve que c'est particulièrement malvenu. Les bruits que je viens d'entendre de l'opposition sont particulièrement malvenus.

Mme Parnetzki: Nous, on n'a rien dit. Je suis désolé, moi, je n'ai rien dit sur madame Charlet.

M. Michon: Ca fait beaucoup, je sais de quoi je parle, si vous le permettez.

M. le Président: Ensuite, du coup, on a des informations qui sont à l'écran. Vous les avez eues sur table, sur des commissions qui sont modifiées. Madame Tabet fait son entrée à la place de monsieur Delporte dans la commission finances commerce, donc un simple remplacement. Dans la commission travaux, développement durable et sécurité, on rajoute monsieur Jamel Kahalerras, qui est nouvellement élu au conseil municipal, et donc on n'a pas fait de substitution. On peut

monter jusqu'à six ou sept élus de la majorité dans les commissions sans changer l'équilibre et la règle de calcul. Donc sur cette commission, c'est le seul changement. Sur la commission grand projet urbanisme, on rajoute monsieur Moreaux qui, en tant qu'adjoint en travaux, a besoin, aussi, de pouvoir échanger sur ces sujets d'urbanisme. Et donc, il est ajouté sur cette commission. Et sur la commission animation, culture, école et jeunesse puisqu'il y a souvent un lien entre les associations et l'animation, on accueille madame Évelyne Urbaniak qui vient renforcer les rangs de l'équipe majoritaire dans cette commission et madame Morantin vient remplacer monsieur Verez qui a démissionné au conseil précédent. Sur la commission sports et associations, monsieur Kahalerras vient remplacer monsieur Fabrice Delporte. Et puis, on vient en rajouter pour les mêmes raisons, madame Urbaniak et monsieur Himeur, puisque évidemment madame Urbaniak sur les associations et monsieur Himeur pour faire le lien aussi et d'être en renfort sur les sujets qui concernent notamment le sport. Sur l'opposition, le groupe Agir pour Waziers m'a fait part du changement, c'est madame Claudine Parnetzki, l'ancienne adjointe aux sports, qui va remplacer M. Verez. Pas de changement sur la commission solidarité et aînés.

Et ensuite, je continue parce qu'il n'y a pas de vote sur la désignation, c'était une information, donc la délibération trois.

Le quatre, c'est une modification, vous avez les infos et sur la cinquième et sixième, vous avez les informations à l'écran. Vous pouvez laisser, s'il vous plaît, le tableau. Je commence par la sixième : marché d'approvisionnement, puisque c'est dans l'ordre du tableau présenté à l'écran. On a monsieur Disassini qui vient remplacer monsieur Fabrice Delporte. Pour ça, il faut acter ça par un vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Qui est pour ? OK.

M. Bachiri: Attendez, attendez, attendez...

M. le Président: Nouvelle composition de la commission marché d'approvisionnement.

Sur le marché d'approvisionnement, il y a un vote. C'est un remplacement. Je repose la question. Qui est contre ce remplacement ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc, c'est à l'unanimité. Et enfin, c'est la commission d'appel d'offres et jury de concours. C'est la demande du groupe Engagés pour Waziers, où madame Poulain a souhaité ne plus être suppléante pour des contraintes professionnelles, de monsieur Zaïr et donc c'est monsieur Cinquemani qui la remplacerait. Là, en théorie, il faut un vote à bulletin secret, etc. Ça me semble un changement purement technique, donc est-ce que vous acceptez qu'on puisse le voter comme ça à main levée ? C'est bon. Qui est contre ce changement ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? OK. La commission d'appel d'offres et jury de concours est modifiée avec ce changement de suppléant. Voilà pour le point trois, quatre, cinq et six. Je vais enchaîner... Madame Poulain ?

Mme Poulain: Je voudrais juste vous citer. Le 23 juillet 2020, vous pouvez retrouver ça dans le procès-verbal, vous avez dit : "On va faire travailler beaucoup de délégués et vous verrez que le travail portera ses fruits. Et si ce n'est pas le cas, on prendra les mesures qui s'imposent." Je vous invite à faire un constat.

M. le Président: OK. Point sept, il avait été, justement, fait remarqué au dernier conseil municipal que l'état récapitulatif des indemnités des élus n'avait pas été présenté lors des trois derniers budgets. Donc le budget 2020, 2021, 2022. Vous avez eu dans vos dossiers, on l'affiche à l'écran, les trois tableaux sur les indemnités. Il y a à la fois celle de la mairie, ce sont les indemnités brutes, ainsi que les trois syndicats ou instances pour lesquels certains élus peuvent toucher des indemnités, qui sont liées au mandat de conseiller municipal. Donc, Douaisis Agglo d'une part, bien sûr, pour les conseillers ou vice-présidents 2019, début 2020. Le syndicat des transports avec une vice-présidence depuis un an et demi. Et puis, le schéma de cohérence territoriale, le Scot, avec une vice-présidence depuis un an et demi également. Monsieur Michon ?

M. Michon: Oui, sur cette question, puisqu'il s'agit de la transparence de la vie politique, je voudrais, pour le public, donner quelques explications sur ces plans. Sur 2019, simplement pour dire qu'à l'époque, un conseiller délégué percevait 220,90 euros net par mois, parce que les sommes indiquées, c'est brut, moi, je parle en net. Un adjoint, chez vous, percevait 690,10 euros net et qu'il reversait aux partis politiques, etc. Il ne le gardait pas, la somme de 440 euros par mois pour la grande majorité entre autres, y compris ceux qui n'étaient pas membres du Parti communiste, pour être très précis. C'est-à-dire qu'il gardait 250,10 euros. En ce qui me concernait comme maire, j'avais une indemnité de 1 707,35 euros net par mois, comme vous, Monsieur Desmons, et je reversais 1 300 euros à mon parti, c'est-à-dire que je gardais 407,35 euros. C'est pour montrer que la vie politique ne m'a pas enrichi, ni ceux qui ont travaillé avec moi. Sur 2020, je ne ferai pas de commentaire puisqu'il y a les deux, donc c'est un mélange de choses. Je vais revenir 2021, sur les sommes de 2021. Pour 2021, effectivement, je perçois de l'agglomération 201,86 euros et au Scot, 636,40 euros net, soit un total de 838,26 euros. J'ai perdu, pour 18 ans de versement de cotisations, pour mes 18 années de vice-président du SMTD et de la CAD, 230,44 euros par mois et je reverse chaque mois 400 euros, à mon parti, c'est-à-dire 630,44 euros. Je ne garde donc que 207,90 euros. En ce qui concerne Claudine Parnetzki, elle a aussi une indemnité de 636,40 euros. Elle reverse 400 euros également à son parti et il ne lui reste que 236,40 euros. Je voulais faire cette mise au point pour que les gens sachent que de notre côté, nous ne gardons pas cet argent pour nous-mêmes. Merci beaucoup.

(applaudissements du public)

M. le Président: OK. Non, s'il vous plaît le public, pas de marque d'approbation. Simplement, comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur Michon, à l'époque, vous faites ce que vous voulez de votre argent. Je comprends un sentiment, un besoin de justification que je comprends. Madame Parnetzki?

Mme Parnetzki: Je n'ai pas à me justifier parce que c'est vrai que je les donne. Mon mari n'est pas riche avec moi. Une petite chose tout simplement, vous dites que je suis vice-présidente de la SMTD. Je suis étonnée que dans le Wazierois, on a parlé de l'abribus et la SMTD a donné des subventions et ce n'est pas écrit que la SMTD a donné. Alors j'ai signé, c'est moi qui ai signé, alors j'ai été surprise que vous n'avez pas tenu compte que la SMTD avait donné de l'argent. Donc il faut quand même le dire aux Wazierois. Merci.

M. Michon: elle a tout payé la SMTD

M. le Président: Oui, effectivement, sur les aménagements comme ça, la ville ne paie rien. C'était une évidence, mais on le précisera.

M. Michon: le conseil départemental a payé pas mal également.

M. le Président: Oui. Monsieur Bachiri.

M. Bachiri: Deux interventions, du coup. La première, c'est que, moi aussi, je fais partie de ceux qui prennent 201 euros, à l'agglomération, mais si je peux en faire don à la mairie pour que la piscine reste ouverte... et par contre, à côté de ça, sur l'abribus, je suis vraiment partie prenante dans le projet. Si cet abribus est arrivé, je pense qu'il y a de la place pour qu'on en ait d'autres à Waziers. On avait eu un rendez-vous sur le terrain, mais c'est vrai que c'est le SMTD qui l'a mis en place.

Mme Parnetzki: Si c'est pour le dire (inaudible).

M. Bachiri: Par contre, juste sur le Wazierois, puisqu'il appartient à tous les habitants, parce qu'ils sont quand même plutôt assez honnêtes et réglos dessus, c'est de mettre que vous avez des élus ici qui sont autour de cette table qui ont des fonctions à l'agglo ou au SMTD, au même titre que vous, ce serait bien de les rajouter sur le journal officiel de la ville. Puisque c'est quand même la ville qui paie. On fait partie des élus. On a été voté, on n'a trahi personne. Si on pouvait nous mettre à l'intérieur ce serait pas déconnant.

M. Zaïr: Est-ce que je peux prendre la parole ?

M. le Président: Cette information apparaît déjà dans l'agenda, mais on va regarder. Monsieur Zaïr?

M. Zaïr: Moi, je n'ai qu'une chose à rajouter, parce que là, on parle du SMTD. Ce qu'il faut savoir, c'est que cet abribus-là, il n'apparaissait pas dans leur catalogue. On leur a forcé la main pour pouvoir avoir ce genre d'abri. Donc voilà, ça, c'est une remarque aussi.

M. le Président: Oui. Pour que ça puisse rentrer effectivement, le trottoir n'étant pas très grand, on avait travaillé dessus. Alors du coup, ces remarques étant faites donc il n'y a pas de vote, l'assemblée prend acte que les trois tableaux ont été présentés et dorénavant ils seront présentés lors du vote du budget.

Le point huit. Donc ça a été évoqué rapidement en commission des finances, lundi. C'est l'effacement d'une dette de 39 euros auprès d'une personne qui ne sera pas recouvrée. Donc on a besoin de l'acter au niveau d'une délibération pour arrêter les poursuites auprès de la personne. C'est le Trésor Public qui nous le demande. Ça arrive de temps en temps, c'est une petite somme. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Pour ? C'est adopté, j'imagine. Monsieur Michon ? Monsieur Mascarte ? C'est bon. Oui, à l'unanimité ?

Ensuite, on a un point neuf de remboursement de frais, c'est lors d'une sortie scolaire où le bus est parti sur le retour, on a dû payer. Enfin, le directeur de l'école concernée a dû payer le péage, donc il a dû avancer de sa poche 33 euros, donc c'est pour pouvoir le rembourser. Alors comment se fait-il ? Le chauffeur est parti sans le badge télépéage et à l'aller, il a réussi, par je ne sais quel miracle à ne pas payer. Donc la barrière a été ouverte. Donc il n'a pas payé et au retour, du coup, le directeur a proposé de payer et donc on le rembourse aujourd'hui par cette délibération. Madame Poulain?

Mme Poulain: Moi, j'ai entendu dire, vous allez me dire c'est des "ont-dit" que le badge de télépéage n'était pas rechargé.

C'est peut-être un miracle...

M. le Président: C'est peut-être ça. En tout cas, il n'était pas fonctionnel ce jour-là. Donc nous vérifions ça. Monsieur Bachiri?

M. Bachiri: En fait, j'ai juste l'impression que chaque fois qu'on parle de nos enfants, il n'y a rien qui marche. C'est une remarque.

M. le Président: Je passe la parole à monsieur Dogimont pour la délibération. On a voté pour les 33 euros ? On n'a pas voté. Excusez-moi. Qui est contre ce remboursement ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité, moins une voix ?

M. Mascarte: Je n'ai pas voté contre, Monsieur Desmons. J'ai décidé de ne pas lever ma main.

M. le Président: Donc vous vous abstenez.

M. Mascarte: Tant que je n'aurai pas la parole

M. le Président: Donc on note une abstention dans ce cas-là.

Mme Poulain: il ne prend pas part au vote, ce n'est pas pareil.

M. le Président: Il ne prend pas part au vote, on l'écrit comme ça.

M. Mascarte: je vais lever ma main M. Desmons

M. Michon: ne prend pas part au vote parce qu'on ne lui a pas donné la parole.

M. le Président: Oui, mais ça n'a pas de rapport. Je lui demande de se prononcer sur une délibération.

M. Mascarte: c'est pas démocratique ce que vous avez fait tout à l'heure M. Desmons.

M. le Président: Le point 10. Donc je passe la parole à monsieur Dogimont.

M. Dogimont: Merci Monsieur le Maire. Donc ce point concerne les subventions exceptionnelles octroyées aux associations ayant participé aux festivités de la Gaillette. Donc une sur le samedi et d'autres sur le dimanche. Les sommes sont notées sur les éléments que vous avez actuellement. Donc sur la deuxième partie, sur le samedi il n'y avait qu'une association et sur le dimanche, il y avait différentes associations qui se sont présentées, re-présentées d'ailleurs. Donc les différentes associations : Rêve d'Enfant, Handball, Mangouchi FULL FORCE, FNACA, Cœurs en Nord. Donc on a fait la répartition exactement comme j'avais procédé au 13 juillet, c'est-à-dire que la recette a été divisée par 50 % pour diviser ensuite sur chaque association et les autres 50 % ont été redivisés par le nombre de participants dans chaque association pour obtenir ces sommes.

M. le Président: On peut passer au vote. Monsieur Michon ?

M. Michon: Oui, sur le samedi, Rêve d'Enfant, je voudrais savoir, il y avait donc que Rêve d'Enfant qui a participé à la journée du samedi ?

M. Dogimont: Oui, exactement. C'est comme j'avais expliqué lorsqu'on avait...

M. Michon: Et cette recette, elle provient de quoi ?

M. Dogimont: Alors la recette provient des ventes qui ont été faites au niveau du barbecue et des boissons.

M. Michon: D'accord. Donc oui, je vous proposerai sur les manifestations municipales de nous associer, mon association, parce que ça vaut le coup

M. Dogimont: Écoutez, j'ai proposé aux associations de se présenter pour...

Mme Poulain: On n'a pas été sollicités.

M. Michon: Peut-être pas cette année, mais en 2022, je prends date.

Mme Urbaniak: On est en 2022.

M. Michon: Pour 2023, pour être associé à la municipalité et aux grandes manifestations...

M. Dogimont: Eh bien, écoutez...

M. Michon: ...on sera les seuls à vous aider.

M. Dogimont: Bienvenue à la réunion

M. le Président: Monsieur Bachiri.

M. Bachiri: je la fais rapide. On va pas citer le nom de l'association mais je vois qu'on lui donne une certaine somme, si simplement vous pouvez passer quand même dans la ville pour retirer les panneaux, ce serait quand même bien, parce qu'on ne va quand même pas renvoyer les employés de la ville le faire.

M. Michon: ils étaient déjà nombreux

M. le Président: Madame Parnetzki?

M. Gambier: Monsieur Bachiri, le jour où vous investirez dans la ville, on parlera ensemble.

(clameurs du public)

M. Bachiri: Je peux répondre ? Je vais juste vous répondre gentiment que dire des contrevérités, ce n'est pas une vérité. Monsieur Michon est à côté de vous, il était maire à l'époque, depuis 1991, je suis investi dans cette ville. J'ai monté un club de foot, j'ai monté... attendez, laissez-moi finir, laissez-moi vous répondre. Je n'ai pas fini. J'ai monté un club de foot, j'ai fait une action de soutien scolaire. J'ai demandé à la Norevie, avec l'accompagnement de monsieur Michon, la construction du fameux local résidentiel dans la rue de la Paix. J'ai créé pas mal de choses pour Waziers. J'ai accompagné et j'ai aidé. Alors c'est vrai, que si on doit comparer, vous et moi, je n'aide pas ma femme pour qu'elle se fasse de l'argent. (inaudible).

M. le Président: Monsieur Bachiri, c'est tout à fait déplacé.
Allez, on va passer au vote.

M. Bachiri: Monsieur Desmons ! Il y a eu du coup, c'est vrai que quand vous parlez, il y a des choses qui me reviennent, c'est un truc de fou. Parlez plus souvent, vous faites travailler ma mémoire et je vous en remercie. Il y a une chose que monsieur Desmons a dit au précédent conseil municipal, qui était encore un gros mensonge, sur ce que vous avez mis en place à la halle polyvalente. Vous n'avez strictement rien fait. Monsieur Desmons, vous en avez tiré les lauriers. La personne qui s'est occupée de tout ça est dans le Wazierois, il est bien inscrit et c'est lui qui a tout fait et vous êtes tiré la couverture. Vous devriez vendre des couvertures, c'est le truc que vous devriez faire.
(Rires)

M. le Président: Alors ça, c'est cocasse d'avoir des leçons là-dessus de votre part, Monsieur

Bachiri. Madame Parnetzki.

Mme Parnetzki: Je vais donc poser ma question.

M. le Président: S'il vous plaît.

Mme Parnetzki: Moi, j'aime bien les chiffres. Je voulais poser une question à Monsieur Dogimont, sur la page 11. C'est écrit, en bas, 784,40 et dans le tableau, c'est écrit 748, 40. Est-ce que c'est une faute de frappe ?

M. Dogimont: Oui, c'est une faute de frappe.

M. le Président: C'est une faute de frappe et le bon chiffre, c'est le tableau : 748 40. On va corriger.

Mme Parnetzki: D'accord.

M. le Président: C'est la bonne version, bien vu. On va passer au vote. Sachant que monsieur Gambier, faisant partie du conseil d'administration d'une des associations concernées, je crois que c'est le seul. Personne d'autre ? Monsieur Michon ?

M. Michon: C'est pour une explication de vote, j'aimerais qu'on dissocie les votes.

M. le Président: D'accord.

M. Michon: Parce que notre position ne sera pas identique, on va s'abstenir sur la date du samedi et on va voter les autres.

M. le Président: Allez, on peut faire ça. Donc sur la subvention du samedi 4 juin à l'association Rêve d'Enfant, qui est contre ? Qui s'abstient ? Donc 12 abstentions. Qui est pour ? 16 votes pour. Donc il y avait une abstention en plus, pardon. Ça fait 13 abstentions.
Et sur les recettes du dimanche ? Sur du coup le Handball, Mangouchi FULL FORCE, la FNACA, Cœurs en Nord. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc là, c'est adopté à l'unanimité. Merci.

Point 11. Je vais laisser la parole à Monsieur Ferez. Ainsi que pour le point 12 ensuite.

M. Ferez: Je vais prendre les deux points puisque ça concerne en fait le trophée des familles. Sur le premier point, le point 11 en fait, encore merci aux Vétérans et à l'EAPL pour l'ensemble des volontaires et les ETAPS pour la réussite de cette fameuse journée. Donc le point 11, justement, c'est pour verser à hauteur de 100 euros pour chaque association par rapport à leur participation et aussi aux frais engagés.

M. le Président: Alors on passe au vote sur la subvention aux Vétérans de Waziers, et à l'EAPL de 100 euros. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? C'est adopté à l'unanimité. Et ensuite, c'est l'adoption d'un tarif.

M. Ferez: oui, c'est l'adoption, c'est les frais de participation par famille puisque c'était des groupes de cinq personnes, à hauteur de 5 euros par équipe. C'est ce qui a été fait précédemment et ce qui fonctionne aussi.

M. le Président: Donc ça aurait dû être fait avant, on est bien d'accord. Les gens ont payé ce prix-là, mais pour qu'on puisse finir les démarches au niveau de l'encaissement, au niveau de la régie, il faut qu'on délibère évidemment. Madame Poulain?

Mme Poulain: Alors effectivement, c'est une régularisation. Mais je vais quand même noter que c'est encore un oubli et ce serait bien de prévoir en amont ce genre de choses. Et je le redis encore, il y en a marre d'être mis devant le fait accompli.

M. le Président: On passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité. Je passe la parole à Frédéric Dogimont à nouveau sur la régie des manifestations festives.

M. Dogimont: Oui, sur la régie, on souhaiterait ajouter, notamment pour le 13 juillet, bâtons de glace, ça correspond à des Mister Freeze pour pas citer la marque, et granité à 1 euro le gobelet.

M. le Président: On doit toujours rajouter des choses au catalogue des choses disponibles, mais en fonction des fournisseurs, des événements, il y a parfois des rajouts. C'est un classique.

M. Dogimont: Je tiens juste à revenir, si vous me permettez, Monsieur le Maire.

M. le Président: Allez-y.

M. Dogimont: Sur le fait que, sur la Gaillette, il faut savoir quand même que sur le dimanche, il y a eu 2 249 tickets vendus à l'occasion de cette manifestation. Et donc je remercie encore les associations d'avoir vraiment été présentes et puis d'avoir participé parce que ça a été vraiment du gros travail sur ce niveau-là.

M. le Président: Monsieur Michon?

M. Michon: Oui, ne nous trompons pas, parce que vous voyez, ça entre dans une démonstration. 2 200 et quelques tickets vendus, ça ne veut pas dire qu'il y avait 2 200 et quelques personnes. puisqu'on a nous à certaines Gaillette vendu presque 10 000 tickets. Non, mais c'est pour...c'est mieux...

M. le Président: Alors qui est contre cet ajout ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité. Je vois des personnes dans le public qui lèvent la main, vous ne pouvez pas intervenir. Ensuite, le point 14. On reste sur la notion de régie. C'est en discussion avec la perception, le Trésor public. Il nous est suggéré, puisqu'il y a une régie qui avait été ouverte en 83, sur les œuvres sociales de la ville, puis une autre qui a été ouverte en 2018 sur la garderie, dont on reparlera après. Et donc en fait, une seule régie peut gérer les deux activités et donc on propose de rationaliser et d'avoir une seule régie à compter du 30 juin, donc de clôturer la régie garderie municipale et de permettre de pouvoir encaisser les frais d'inscription de la garderie sur la régie historiquement créée des œuvres sociales et donc de prendre tous les arrêtés. Donc elle permettrait d'avoir les encaissements des frais d'inscription à la garderie, la sortie des aînés, les ACM, les séjours de vacances, les campings et les classes transplantées. C'est un aspect juridique.

J'en profite pour vous dire, je ne l'ai pas indiqué au début de la séance, vous avez aussi sur votre table une proposition d'ajout à l'ordre du jour, une délibération supplémentaire pour modifier un sujet sur le séjour participatif. J'espère que vous serez OK pour qu'on le rajoute tout à l'heure. Est-ce qu'il y a des votes contre cette délibération numéro 14 ? Des abstentions ? Qui est pour ?

Donc c'est adopté à l'unanimité, merci. Point 15, je vais laisser la parole à monsieur Ferez.

M. Ferez: Donc c'est par rapport à l'activité de paddle et kayak, qui sera proposée au mois de juillet, sur les dates du 12, 19 et 26, durant le 15 et des jeudis 21 et 28 sous inscription avec un âge minimum de neuf ans. Elle sera, bien sûr, sous la responsabilité d'adultes pour les personnes âgées de 9 à 15 ans.

Mme Poulain: S'ils ne savent pas nager ?

M. Ferez: Comment ?

Mme Poulain: S'ils ne savent pas nager.

M. Ferez: Alors effectivement, c'est une bonne question. On en prend note, mais ils seront encadrés et vous savez, il y a des personnes qui font du kayak, qui ne savent pas forcément nager. Ils ont en fait du matériel de sécurité.

M. Bachiri: s'ils ont appris dans une piscine de 20 cm...

M. Ferez: Donc là-dessus, les tarifs, s'il vous plaît, seront de 1 euro pour les enfants âgés de 9 à 15 ans et de 2 euros pour les 16 ans et plus. Voilà.

Mme Parnetcki: C'est dans le centre aéré ? J'ai oublié de lever ma main.

M. le Président: Oui, Madame Parnetcki, mettez le micro, allez-y.

Mme Parnetcki: C'est pendant le centre aéré ?

M. Ferez: C'est après, justement les horaires, c'est à partir de 16 h 30.

Mme Parnetcki: Ah oui, d'accord, je n'avais pas vu, excusez-moi.

M. le Président: En fait, on profite du fait que depuis plusieurs années, la ville a la base d'aviron qui est le long de la route de Tournai à disposition de la ville de Douai pendant tout le mois de juillet pour mutualiser, élargir un petit peu l'utilisation et du coup toucher un autre public qui sera intéressé par ça et qui ne peut pas forcément le faire pendant les ACM. Madame Poulain.

Mme Poulain: Oui, vous avez raison de le faire maintenant, parce que pour faire du paddle, le club d'aviron de Douai a dit qu'il faut savoir nager 25 mètres. Donc vous aurez forcément de moins en moins de monde.

(applaudissements du public)

M. le Président: Alors qui est contre ces tarifs ? Qui s'abstient ? Madame Parnetcki?

Mme Parnetcki: Je voulais savoir, donc le personnel va avoir des heures supplémentaires si c'est après 16h ?

M. le Président: C'est dans leur temps.

Mme Parnetcki: Ils auront déjà travaillé toute la journée, je voulais savoir si c'était des heures supplémentaires

M. le Président: Ils seront payés en tout cas, mais je n'ai pas les détails. Donc qui est contre, je disais ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc les tarifs sont adoptés à l'unanimité. Le point 16, je passe la parole à Catherine Margonelli.

Mme Margonelli: Merci, Monsieur le Maire. Le point 16 concerne la mise en place d'un règlement intérieur pour le fonctionnement du restaurant scolaire. Monsieur le maire rappelle à l'assemblée délibérante que le règlement intérieur est une résolution par laquelle le Conseil municipal fixe unilatéralement et dans le respect des droits de chacun, les règles d'organisation des services communaux, étant précisé qu'il est spécifié aux usagers que leur inscription à un service vaut acceptation pleine et entière du règlement intérieur correspondant au service qu'ils utilisent. Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'actualiser à compter de la rentrée de septembre 2022 le règlement intérieur du service de restauration scolaire pour les écoles de la commune de Waziers. Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur ce projet de règlement intérieur.

M. le Président: Vous avez eu le document, qui était joint au dossier. Madame Morantin ?

Mme Morantin: Bonsoir à tous. Le règlement a été modifié pour la rentrée ?

Mme Margonelli: Oui

Mme Morantin: Parce qu'il a été distribué il y a deux ou trois mois. Qu'est-ce qu'il y a de différent ?

Mme Margonelli: On a rajouté une phrase. On a enlevé les articles. On a changé l'intitulé. On a bien mis que c'était un règlement. Oui, d'accord.

Mme Morantin: Pourquoi il y en a un qui a été distribué à Pâques, alors que l'année scolaire se termine ?

Mme Margonelli: Il y a une demande des agents, parce qu'il y a eu beaucoup de problèmes en cantine avec les enfants, une demande des directeurs d'école également. Je l'ai distribué avant pour apaiser le climat, parce que le climat était un peu tendu, pour que les enfants aient des repères, que les agents aient des repères aussi parce que les agents ne savaient plus comment gérer les incivilités.

Mme Morantin: Donc celui-là, c'est pour la rentrée scolaire de septembre ?

Mme Margonelli: Oui.

Mme Morantin: Alors il y a des tensions en restaurant scolaire, ce n'est pas nouveau. On avait instauré des avertissements. Qu'est-ce qu'il en est ?

Mme Margonelli: Ça ne fonctionnait pas.

Mme Morantin: Ca ne fonctionne pas ?

Mme Margonelli: Parce que les agents ne savaient plus à quel saint se vouer, si je peux me permettre. Donc là, on a mis le tableau de sanction, qui a été également mis dans les restaurants scolaires pour que les enfants aient des repères et que les agents aient des repères. Parce que les agents ne savaient plus quand ils devaient émettre un avertissement ou pas. Ils étaient un peu

perdus. En fait, j'ai répondu à un appel "au secours" des agents et des directeurs d'école.

M. Michon: Parlez pas si près du micro, on entend mal.

Mme Margonelli: Donc j'ai répondu à un appel des agents en restauration scolaire, et des directeurs d'école, parce qu'en fait, les agents ne savaient plus à quel moment ils devaient mettre un avertissement. Et puis il y avait des enfants qui, même en ayant des avertissements, ne changeaient pas leur comportement.

Mme Morantin: Espérons que ça...

Mme Margonelli: On verra si ça fonctionne, si ça ne fonctionne pas, on...

Mme Morantin: Mais les avertissements, évidemment, il ne faut pas les laisser dans des boîtes aux lettres...

Mme Margonelli: Non, mais ça ne fonctionne plus comme ça.

Mme Morantin: Ah bon. Donc ça a bien changé depuis deux ans. On a plus les mêmes enfants.

M. le Président: Madame Poulain.

Mme Margonelli: Non, ça, je vous le confirme.

Mme Morantin: Certainement.

M. le Président: Vous pouvez couper votre micro, Madame Morantin.

Mme Morantin: Pardon.

Mme Poulain: Oui, effectivement, c'était encore une fois un oubli fâcheux. Je comprends qu'on puisse répondre en urgence, ce n'est pas pour autant qu'il faut oublier les membres du conseil municipal. J'aurais pu être avertie, même si on est tout à fait en capacité de comprendre qu'il y a des situations d'urgence. Ça n'empêche pas qu'il faut nous solliciter. Donc effectivement, ce document initialement appelé charte a été diffusé depuis le 26 avril dernier sans avoir été présenté au conseil. D'ailleurs vous nous aviez dit, M. Desmons, que le centre de gestion vous avait dit qu'il ne fallait pas forcément... Je ne vois pas ce que le centre de gestion vient faire là-dedans, déjà. Et vous vous êtes renseigné auprès d'iNord qui a confirmé qu'il fallait le passer.

Le premier point, moi, j'ai un petit souci avec ce règlement sur la confidentialité des données, surtout celles sur les données médicales. J'ai été un petit peu surchargée avec le dossier de la piscine ces derniers jours, mais je ne manquerai pas de solliciter la CNIL pour connaître son avis sur la question. Deuxième point, j'ai aussi un souci de cohérence politique avec ce dossier. Moi, je trouve tout à fait normal qu'un service public soit soumis à des règles. Sinon, on ne s'en sort pas. C'est un peu la porte ouverte à toutes les fenêtres. Donc il est tout à fait normal dans un règlement de trouver des sanctions en cas de manquement. Par contre, pour moi, il y a quand même une incohérence, c'est qu'il n'y a aucune fibre pédagogique, aucune fibre humaine, aucune fibre sociale là-dedans. L'écriture, elle est quand même très raide, pardonnez-moi. Une des priorités de la cité éducative, pour faire le parallèle, c'est indiqué noir sur blanc dans la convention que vous avez signée, c'est l'accompagnement des parents à la parentalité. Cette convention, elle met en avant

des difficultés concrètes. Je cite, des parents qui peuvent entretenir avec l'école une relation conflictuelle, des populations allophones qui ne maîtrisent pas toujours le fonctionnement et les codes de l'école, ou tout simplement des parents en difficulté qui ont perdu confiance en leurs capacités éducatives. On retrouve évidemment ces mêmes problématiques dans le cadre de l'activité de restauration extrascolaire. Sauf que dans votre règlement, on ne parle que des obligations qui incombent aux parents ou aux enfants et de la grille des sanctions qu'on menace d'appliquer. Je cherche à quel moment on va venir aider nos parents avant de leur taper dessus

Mme Margonelli: Je ne tape pas sur les parents, je suis directrice d'école depuis 20 ans, quartier Notre-Dame, je connais bien les familles... Ce règlement n'a pas été jeté comme ça à la tête des parents. Je les reçois, je leur explique, il y a des réunions d'information pour les parents. Tout ça, c'est expliqué aux parents, bien entendu. Il y a tout un travail qui est fait dans les écoles, par les directeurs. Je reçois les parents, je ne sanctionne pas comme ça. D'abord, je ne suis pas pour les sanctions, il faut des règles. Vous l'avez dit, c'est normal. Et on explique, on est dans le dialogue. La sanction vient après, si elle vient. Parce que souvent, quand il y a dialogue, la sanction n'a plus besoin d'avoir lieu. Mais il faut quand même mettre des barrières ou mettre des limites. C'est un règlement qui n'est pas donné comme ça.

Mme Poulain: Mais à la lecture, c'est quand même un règlement très...

Mme Margonelli: Oui, c'est un règlement.

Mme Poulain: Punitif.

Mme Margonelli: C'est le règlement. J'ai un règlement intérieur à l'école où il y a aussi des sanctions.

Mme Poulain: Tout à fait, on est d'accord.

Mme Margonelli: C'est expliqué.

Mme Poulain: Je vais juste faire une petite note : sur la page 7, c'est indiqué "mon engagement". Je pense que c'est l'engagement de l'enfant. On est d'accord. Oui, puisque ce règlement, il est censé être présenté aux enfants.

Donc, "j'ai pris connaissance de ces règles et je m'engage à les appliquer". Nom, prénom. J'ai soumis ça à mon petit neveu de trois ans et demi. Voilà ce qu'il en a fait.

Mme Margonelli: Oui, bien sûr, ce n'est pas les enfants qui remplissent, c'est les parents. Oui, forcément...

Mme Poulain: Il ne faut pas mettre "je", il faut mettre "la responsabilité des parents".

Mme Margonelli: Non, la responsabilité des parents vient après. Un règlement, ça s'explique. Moi, j'ai des enfants en maternelle qui ne savent pas lire, donc c'est moi qui leur lis, c'est moi qui leur explique. Ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas capables de prendre conscience de ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire.

Mme Poulain: C'était juste une petite note d'humour pour montrer le défaut d'écriture.

Mme Margonelli: Non, ce n'est pas un défaut d'écriture. Pas du tout.

M. le Président: Je vais compléter, comme vous avez parlé de la cité éducative, de dire qu'il y a des médiateurs scolaires qui vont démarrer à la rentrée, qui vont avoir ce rôle-là de pouvoir faire le lien entre les parents, entre le personnel municipal, entre les enseignants. C'est un point important. Et puis que ce règlement intérieur, qui s'appelait à l'époque charte, a été travaillé avec les services et a reçu un avis favorable du comité technique avant sa diffusion il y a quelques semaines.

Mme Poulain: Et le délégué à la protection des données, vous l'avez sollicité ?

M. le Président: Alors franchement, je ne sais pas là. En tout cas, le juriste d'Inord, on l'a bien fait travailler, vu toutes les remarques que vous faisiez là-dessus pour essayer de voir là où il y avait des illégalités. Visiblement, il n'y en a plus aujourd'hui. Mais la question du RGPD, on va revérifier ce point-là.

Mme Margonelli: Ce sont des informations qu'on demande déjà dans les écoles, mais qui ne sont pas diffusées. Tout ce qui est le problème de santé, régime alimentaire, etc., c'est déjà des choses qui sont demandées dans les écoles au moment des inscriptions, qui ne sont pas diffusées.

Mme Poulain: Je vous invite à contacter le délégué à la protection des données pour qu'il vous fasse un petit topo sur la protection des données personnelles et quelles sont les informations qui doivent être portées à la connaissance des parents.

M. le Président: On passe au vote sur ce règlement intérieur. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité. Point 17. Je vais passer la parole à madame Frasca.

Mme Frasca: Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. La convention de partenariat pour lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap. Vous avez vu le document en annexe. Je vous fais donc le rappel que c'est la commune à l'échelon de proximité en capacité d'agir le plus finement possible en faveur de ses administrés à travers les actions menées par le Centre Communal d'action sociale. Le département est chargé des solidarités humaines et territoriales par la loi NOTRe. Elle a une compétence propre, large, en matière de solidarité à tous les âges de la vie. L'action du département se concrétise par une présence territoriale forte et pluridisciplinaire, notamment à travers les équipes sociales. La MDPH associe toutes les compétences impliquées aujourd'hui dans l'accompagnement des personnes handicapées et leurs familles. Elle s'engage sur la question de la proximité dans les services publics. Monsieur le Maire présente donc cette convention qui a pour objet de préciser les coopérations entre les parties signataires, qui sont la commune, le département et la MDPH pour élaborer des réponses durables, efficaces, pour lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles, et repérer ce public dans l'organisation d'une aide sociale partagée. La convention précise les objectifs de leurs modalités de la mise en œuvre au plus proche de territoire. Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver le projet de convention et d'autoriser monsieur le Maire à signer la dite convention et toutes pièces y afférant.

M. le Président: Merci, Madame Desort. Et ensuite, monsieur Mascarte.

M. Mascarte: pour une fois qu'on me laisse la parole, je la prends. Madame Frasca, une petite question. Vous avez parlé de la MDPH. On parle en sigle. C'est quoi, la MDPH ? Ca signifie quoi ?

M. le Président: C'est un piège.

Mme Frasca: C'est vrai que tout le monde ne sait pas. C'est la mission... Maison départementale des personnes handicapées du Nord. Oui, c'est vrai que tout le monde ne le sait pas.

M. Mascarte: tout le monde ne le sait pas, vous ne saviez pas non plus.

Mme Frasca: J'étais surprise de votre question, Monsieur Mascarte. Je ne m'attendais pas à ça.

M. le Président: Madame Desort.

Mme Desort: Bonsoir à tous et à toutes. On a examiné la convention avec le conseil général et la MDPH. Il nous semble qu'ils ont simplement contacté les personnes vulnérables pour qu'elles s'inscrivent sur le registre du CCAS, puis les appeler régulièrement, alors que nous, avant, c'était le CCAS et les élus qui contactaient les personnes vulnérables. Je voulais simplement le préciser.

Mme Frasca: On continue à les appeler..

M. le Président: Ça n'enlève pas ce qui est fait. Je conteste cette présentation des choses. En fait, pour moi, ça cadre les choses et ça permet aussi au département de partager avec nous. On parlait de confidentialité des données, mais cette convention le permettra, et ça va aussi donner un cadre pour une boîte à outils que le Département met à disposition sur des projets intergénérationnels, des projets avec la bibliothèque ou des choses comme ça qui seront étudiées par le CCAS notamment. Mais en tout cas, cette convention permet de cadrer les choses au départ, mais ce n'est pas juste... Ce qui est important!

Mme Frasca: Bien sûr, ça ne change pas.

M. le Président: On passe au vote. Qui est contre la signature de cette convention ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité. Merci. Nous avons ensuite une convention avec la CAF et les tarifs pour la garderie, que je présente.

Vous avez deux délibérations qui vont ensemble, la 18 et 19, sur la garderie périscolaire. Donc l'idée, c'est de conventionner avec la CAF. Pour ce qui est le cas historiquement depuis 2018. Il ya, il me semble, un petit peu avant, il y avait une garderie périscolaire dans la commune au tarif de trois euros de l'heure et quart. Et donc l'idée, c'est que dès la rentrée de septembre, les différentes écoles de la ville aient accès à un service de garderie périscolaire le matin et le soir, avec un ramassage bus. L'endroit pour la rentrée sera encore l'école Lanoy, derrière l'école Gambetta. Mais en fait, l'idée, c'est qu'au 1er janvier, le Pôle jeunesse et sports, qui ouvrira au bâtiment, de l'ancien Duclos, pourra accueillir tous les enfants de la ville qui le souhaitent... les parents qui le souhaitent, pour la garderie périscolaire, le matin et le soir. Donc on passe au niveau de la CAF, çanous permettra notamment d'avoir une subvention d'investissement sur ces travaux. On avait pu déjà l'évoquer lors du budget, je ne reviens pas dessus. Une des conditions de la CAF, par contre, c'est qu'il n'y ait pas de restriction sur le fait d'avoir forcément des parents qui travaillent, et donc la contrainte ne sera plus appliquée. Et puis d'avoir des tarifs modulés. On vous propose sur la délibération 19 les différentes tranches pour le créneau et pour le soir avec un forfait matin et soir. Vous avez les différents tarifs qui sont affichés. Madame Morantin ?

Mme Morantin: Cette garderie périscolaire, vous décidez de la mettre dans... pour faciliter tous les enfants des écoles maternelles et primaires, d'être gardés le matin et le soir. Ce serait dans un centre, par exemple, Duclos. Comment faites-vous pour qu'ils arrivent tous à l'heure dans les

différents bâtiments, puisque les écoles n'ouvrent pas toutes aux mêmes heures, avec une arrivée le matin de dix minutes avant, les portes ne sont pas ouvertes, vous ne pouvez pas déposer les enfants. Par exemple, si l'école ouvre à 8 h 20, et vous devez faire un circuit avec le bus, que le bus arrive aux heures de pointe de chaque école à l'heure fixe... Je ne sais pas comment vous allez faire. En plus, vous prenez l'autobus de la ville ; soi-disant en mauvais état. Moi, je ne comprends pas comment vous allez vous organiser. Est-ce que vous avez des explications, parce déjà, avec une seule école qui était donc Gambetta et Duclos-Lanoy, ça fonctionnait parce qu'il y avait des encadrants qui prenaient les enfants et qui les conduisaient à pied. On avait déjà réfléchi, bien sûr, à pouvoir en mettre dans les autres écoles. Là, je ne comprends pas. Je ne vois pas comment vous allez faire. Faudra bien réfléchir. Le soir, ce sera plus simple. Bien que vous ayez le transport de la Marchette. Faites attention aussi, parce que vous ne pourrez pas faire de transport de de la Marchette, et en même temps, aller chercher les enfants et les conduire à un centre précis. Ce qui serait plus facile, c'est d'avoir un centre de garderie dans chaque groupe scolaire. On va me rétorquer qu'il n'y a pas de place, c'est d'ailleurs pour ça qu'on était bloqués. Ensuite, pensez bien au personnel, parce qu'on ne laisse pas non plus des enfants à la charge d'un personnel qui ne soit pas qualifié à la hauteur de sa fonction. Ça me questionne. Vous avez dit au 1er janvier, ou c'était un lapsus et c'était au 1er septembre ?

M. le Président: Je vais répondre. Je vais vous laisse couper le micro. Dès le 1er septembre, c'est l'information. Une information qui me semble importante, qui sera relayée au conseil d'enseignement la semaine prochaine. Faites-vous couper votre micro, s'il vous plaît... merci. Ça fait plaisir d'entendre un peu les remarques, parce qu'on voit que vous avez été adjointe là-dessus, vous posez des questions. Ce n'est pas simple, on est d'accord, on regarde vraiment. C'est la tournée de la Marchette qu'on va agrandir, c'est-à-dire que le bus sera plus rempli, mais un peu plus tard. Il va aller le déposer dans les différentes écoles. On met du renfort en personnel, et d'ailleurs, j'ai dit, la 18, la 19 vont ensemble. La délibération. 20, c'est aussi du renfort en garderie dès le mois de septembre par rapport à ça. Et, voilà, ça fonctionne. Tout n'est pas encore arrêté à aujourd'hui, mais on sait comment on va le faire. J'en profite pour dire que oui, le bus est en mauvais état. Mais oui, on a remis un budget important dessus pour qu'il puisse servir encore quelques mois. On regarde très activement par contre pour un complément, un remplacement. La décision n'est pas prise. Vous aurez l'information, mais le bus va jouer un rôle clé là-dessus. Et effectivement, ce dispositif, au 1er septembre, à la rentrée, dans l'ancien Lanoy comme aujourd'hui, avec une capacité limitée. J'en profite pour le dire aussi, pour ne pas déborder, le service affaires scolaires, les inscriptions pourront se faire à partir du vendredi 8 juillet, et donc les gens pourront aller à Lanoy jusqu'en décembre, et à partir du 1er janvier, le jour de la rentrée de janvier que je n'ai pas en tête, ça se passera à l'ancien Duclos, si tous les travaux sont terminés dans cette zone et que la CAF nous a suivis sur la subvention.

Mme Morantin: De plus, je pense qu'il serait plus judicieux de favoriser les familles où il y a les deux parents qui travaillent, parce que c'est la solution de facilité aussi de remettre l'enfant le matin, et de le récupérer à 7 h du soir.

M. le Président: En théorie, on ne peut pas avec la CAF. Par contre, évidemment, ceux qui sont déjà à la garderie aujourd'hui seront prioritaires pour l'année prochaine, mais on a une capacité d'accueil, surtout pour le premier semestre, qui ne sera pas colossale par rapport à maintenant, puisqu'on reste sur Lanoy. Madame Parnetzki?

Mme Parnetzki: Je voulais savoir combien vous pouvez accueillir d'enfants en tout ?

M. le Président: Il me semble que pour l'instant on limite à 60, sachant qu'il y en a rarement plus de 20, 25 à la fois. C'est ça ?

Mme Margonelli: C'est ça

M. le Président: Monsieur Zair?

M. Zair: J'ai juste une question pratique, au niveau des tarifs, là ce sont des tarifs à l'unité, vous ne faites pas des abonnements au mois et à l'année éventuellement, puisque dans d'autres crèches, ils font ce genre de chose ?

M. le Président: C'est une bonne remarque. On a échangé avec la CAF là-dessus. Une crèche ce n'est pas pareil qu'une garderie périscolaire. On a déjà un forfait comme ça. On regardera, de toute façon, encore une fois, on est sur un dispositif transitoire sur le premier semestre de l'année scolaire qui démarre, donc on est sur des tarifs moins élevés, on était à 3 euros, comme je l'ai dit tout à l'heure pour 1 h 15. Là, on est sur le forfait matin, plus soir, sur la tranche avec le plus faible revenu à 98 centimes, je crois, de l'heure. On peut passer au vote ?

Mme Morantin: J'ai encore un petit point

M. le Président: Madame Morantin.

Mme Morantin: J'espère que la commission se réunira pour que je puisse entendre ce qui va se passer, ça m'intéresserait beaucoup, car je m'aperçois que depuis que j'ai un casier, je n'ai reçu aucune invitation. Je n'ai absolument rien dans ce casier. C'est vrai que je viens d'arriver, je le conçois, mais ça fait depuis deux mois quand même, mai, juin. J'espère qu'à un moment donné, il y aura de bonnes discussions et qu'on sera au courant avant de le voir au conseil municipal. Parce que là c'est quand même aussi, c'est pris... Le règlement est fait alors que bon. On est encore mis devant le fait accompli, mais ce n'est rien. Je suis sûre qu'à la rentrée, ça va se passer autrement et que l'on.. J'aimerais beaucoup être convoquée, je vous remercie, ne m'oubliez pas.

M. le Président: Vous êtes techniquement dans la commission depuis maintenant, depuis une heure.

Mme Morantin: Ça ne me dérange pas, mais...

M. Michon: Je te confirme qu'il n'y a plus d'invitations.

Mme Morantin: Oui, mais ...,

M. Michon: Comme ça, tu le sais.

M. le Président: Monsieur Bachiri, pardon je n'ai pas vu.

M. Michon: ma collègue n'a toujours pas sa clé pour son casier.

Mme Dessort: Ca fait 2 ans que j'attends après ma clé

Mme Morantin: moi j'ai enfin mon nom

M. Moreaux: Il n'y a aucun problème, dès lundi, vous l'aurez. Il n'y a aucun problème, je m'en occupe.

M. le Président: Monsieur Bachiri.

M. Bachiri: Betty, il a répondu mais le micro n'était pas allumé. Blague à part. Plus sérieusement. Je vois que ce point 19 c'est bien, il est anticipé. On va parler de quelques enfants pour l'adoption des tarifs de la garderie à la rentrée de septembre et c'est à l'ordre du jour de ce soir. Et cette piscine qui va concerner tout le monde elle n'y est pas. C'est juste pour vous faire voir la nuance.

M. le Président: Alors sur la convention avec la CAF, premier vote sur les trois, on va dire. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? C'est adopté à l'unanimité. Et sur la délibération 19 avec les tarifs, qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? C'est adopté à l'unanimité, très bien, c'est une bonne nouvelle. Merci pour votre confiance là-dessus. Sur le point 20, c'est un renforcement sur la garderie justement. On ne sait pas encore combien d'enfants il y aura et comment on va pouvoir gérer, donc on ouvre le poste sur un 20h par semaine à compter du 1^{er} septembre. C'est déjà ce qu'on avait fait l'an dernier. On va passer au vote, qui est-ce qui est contre ?

Mme Parnetzi: S'il vous plaît.

M. le Président: Oui, Madame Parnetzi.

Mme Parnetzi: Vous avez mis l'indice brut, 352, l'indice majoré, c'est combien ? Vous pouvez nous le dire ou pas ?

M. le Président: Je n'ai pas l'info. 382? je ne sais pas qui a ... Je vous enverrais l'information.

Mme Parnetzi: Merci.

M. le Président: Je ne l'ai pas. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité, merci.

La délibération 21, une autre délibération RH. En fait, c'est un ETP qui est créé à compter du 1^{er} juillet. L'idée, c'est pour renforcer le service en attendant le recrutement du responsable financier. Donc c'est un contrat ouvert pour une durée indéterminée, mais on regardera, une fois qu'on aura le recrutement du responsable financier, on le refermera. Est-ce qu'il y a des remarques ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? C'est adopté à l'unanimité.

Le point 22, c'est une information sur la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 9 juin sur le marché d'entretien des espaces verts. Vous avez les cinq lots qui sont repris. Ils sont à l'écran. Je vais vous dire les lots. Premier : entretien du terrain d'honneur du stade Gayant. Deuxième : entretien du parc de loisirs de Bernicourt. Troisième : entretien de la friche de Gayant. Le quatrième : entretien de deux terrains en gazon synthétique. Et le cinquième : entretien de diverses surfaces, avec 45 % pour la valeur technique, 30 % pour le prix et 25 % sur l'environnement. On a reçu un certain nombre d'offres de SAS PIAT, d'Andriolo, de ID VERDE, de Pinson Paysage, de Bonnet Paysage, Chemoform et de France Environnement. Donc le lot 1 a été attribué à ID VERDE pour 9 055 euros hors taxes et les quatre autres lots à Bonnet pour, respectivement, le lot 2, 26 071 euros, le lot 3, 2 811 euros, le lot 4, 4 894 euros et le lot 5, 2 626 euros. Monsieur Zaïr?

M. Zaïr: Moi, je voudrais revenir sur ce point-là. On vous avait demandé la convention d'objectifs avec le centre social, et sur l'article 9, il y a écrit, en gros et en gras : "Au vu des enjeux locaux autour de l'emploi et de la précarité sociale, la ville sera un partenaire privilégié du centre social sur ces deux problématiques importantes, en échange, au niveau des informations sur la boutique solidaire et le chantier d'insertion." Pourquoi le chantier d'insertion n'a pas été consulté ? Je vais

continuer mon propos, ce document a été signé le 9 mai 2022. Donc vous, vous avez signé ce document avec le centre social, en leur disant que vous allez vraiment privilégier le centre social sur certains travaux, en tout cas, sur ce genre de choses. Je voulais juste faire une remarque par rapport à Douai qui, lui, a fait travailler un chantier d'insertion, sur le parc Vernier. Sur l'article, il est écrit que c'était un choix politique et que le maire avait fait un choix politique en privilégiant le centre social.

Le problème, c'est que la commission avait lieu le 30 mai. Une heure avant la commission, on m'appelle en me disant que le quorum n'était pas atteint et qu'on ne pouvait pas faire cette réunion. C'est pour ça d'ailleurs qu'on a demandé de modifier parce que Ophélie ne pouvait pas se présenter à ma place. Vous le faites une semaine après. J'avais des remarques là-dessus, sur ces travaux-là. J'ai vu le terrain avec les mètres carrés, il y avait quelques erreurs, mais ce sont des erreurs, je pense, de frappe, ou alors un copier-coller qui n'était pas bon. Quand je vois les prix, j'avais fait à l'époque, sur la plaine herbeuse, je vais être un peu long, sur la plaine herbeuse, j'avais fait un prix avec le chantier-école. À l'époque, il m'avait demandé un peu plus de 1 000 euros pour faire 64 000 mètres carrés de tonte. La dernière fois, je passe sur la plaine herbeuse, juste avant la Gaillette, je vois des ouvriers du chantier-école qui étaient en train de travailler là. Je leur pose la question : "Tiens, c'est marrant. Vous avez eu le marché ?" "Non." En catastrophe, vous leur avez demandé un prix, je ne sais pas à combien est le prix, mais vous leur avez demandé un prix et ils ont fait des travaux de tonte. Donc déjà, c'est mon premier étonnement, parce que quand il y a catastrophe, vous les appelez en urgence pour aller tondre. Par contre, là-dessus, vous signez avec une convention le 5 mai ou le 7 mai, l'appel d'offres sort une semaine après, le 13 mai, exactement. Jamais vous ne les appelez pour qu'ils puissent répondre, peut-être pas sur tout, mais au moins sur tout ce qui est tonte. J'ai fait le ratio, ils étaient presque 40 % moins chers pour du fauchage. On parle bien de fauchage, on ne parle pas de travaux spécifiques et je ne sais quoi. Là, je vais plutôt poser la question à la Ville. Est-ce que vous êtes en relation avec le chantier-école comme vous devriez être en relation avec eux ? Ou alors, est-ce que vous les mettez de côté ? Parce que là, je vais revenir sur les fameux 68 000 euros, je m'aperçois d'une chose aussi : quand je suis allé faire du porte-à-porte pour le centre social, pourquoi fermer le samedi ? On a toujours la même convention d'ailleurs. Voilà, elle est signée, maintenant je ne sais pas comment ça va se passer pour le samedi, bien que j'aie ma petite idée sur la question. Il paraîtrait que vous interdisez, aujourd'hui, au chantier-école, je ne sais pas qui à la mairie, de faire le ramassage de tout ce qui est poubelle, depuis un mois. Alors ça, c'est ce que les gens me disent quand je frappe chez eux. Maintenant, je vais poser la question, mais la question, je la pose à l'adjoint aux travaux : est-ce que oui ou non, à Notre-Dame, le ramassage se fait par un chantier-école ? Oui ou non ? Est-ce que les 68 000 euros qui leur sont attribués à l'année... Je pense que vous avez travaillé là-dessus. Par contre, là, vous donnez 45 000 euros, parce que le total, ça fait 45 000 euros, à une société, certes, il y a le terrain de football, il y a des choses qui ne sont pas dans le truc. Mais quand vous savez qu'ils sont 40 % moins chers, pourquoi vous ne les faites pas travailler ? Alors que les communes qui sont limitrophes à nous les font travailler.

M. le Président: Alors c'est dommage parce que je ne voulais pas vous couper, mais je pense que j'ai déjà répondu à une bonne partie de cette question-là au dernier conseil municipal. Pour faire travailler un chantier d'insertion, qu'il puisse se positionner, il faut passer un marché spécial avec clause d'insertion. Ce marché, il n'est pas encore passé aujourd'hui. Ce que vous avez vu, c'est cinq lots. D'ailleurs, il n'y a pas la plaine herbeuse parce que la plaine herbeuse et toute une grande partie de Notre Dame, d'ailleurs on en profite, par rapport à la carte qui avait été mise dans le dossier du ROB. On a travaillé avec des gens du chantier-école, le chantier d'insertion, pour rationaliser, plutôt que d'avoir un petit bout de terrain en plein milieu de la ville, d'un côté et de l'autre, pour essayer d'être un peu plus simple et d'avoir aussi en face, pour eux, une capacité de production pour faire les fauches, etc., qui soit cohérente avec leurs moyens. Donc à ce jour, ce

marché-là, il n'est pas encore passé, on y travaille. Je parle sous le contrôle de la directrice des services, on travaille là-dessus pour le rédiger. Ça ne s'est jamais fait encore, un marché avec clause d'insertion, ici, au niveau de la ville de Waziers. Ils seront, je l'espère, le mieux placé, même si c'est un marché, que c'est appel à la concurrence, mais il n'y a que les chantiers d'insertion qui pourront se positionner. Donc en attendant, comme vous l'avez vu, on leur a demandé un devis sur le fauchage de la plaine herbeuse, dans les sommes que vous avez indiquées tout à l'heure, dans les 1 000 euros, et ils ont fait du bon travail, donc c'est plutôt bien encourageant. Donc ça va se faire. Après, la convention, on en reparlera tout à l'heure, j'imagine, sur une question diverse, mais cette convention, elle parle des deux ans qui viennent. Sur cette année, le temps que la consultation se fasse, le marché se fasse, etc., on reste sur une subvention d'équilibre à 68 000 euros. On fera le prorata si le marché passe au 1^{er} octobre, au 1^{er} novembre, au 1^{er} septembre, on verra à ce moment-là. Donc voilà, on n'est pas du tout... Votre déclaration laisse penser qu'on ne veut pas travailler avec eux, bien au contraire!

M. Zair: Non, non, j'ai une question pour Remy: est-ce qu'il est en relation directe avec eux. Toutes les semaines, qu'est-ce qui a été fait ? Qu'est-ce qui n'a pas été fait ? Moi, c'est ça qui m'interpelle. C'est-à-dire que quand je vais chez les gens, qu'ils me disent que les poubelles ne sont pas ramassées et tout ça, et que derrière, on nous répond : "Apparemment, le chantier d'insertion n'a plus le truc." Moi, ce que je veux, c'est qu'il y ait un suivi. Je ne suis pas en train de dire qu'ils sont mauvais au centre social. Parce que quand on écoutait Jamel dans sa vidéo, on entendait : "Pour moi, les gens du centre social n'ont jamais rien foutu de leur vie".

M. le Président: N'importe quoi!

M. Zair: Non, mais c'est comme ça.

M. Moreaux: Mohamed, si je peux me permettre.

M. Zair: Attendez, tout ce que je veux dire

M. Michon: c'est Mme Urbaniak qui l'a dit

M. Zair: Ah oui, d'accord. Mais moi, tout ce que je veux dire, c'est que pour moi, vous les laissez de côté. En gros, c'est comme ça que je le vois. Alors maintenant, vous me dites : "C'est votre service derrière qui travaille." Non, ce sont les adjoints qui doivent bosser. C'est l'adjoint qui doit bosser. C'est l'adjoint. Il fait 50 heures par semaine, il en fait 55 et il va aller voir pour que le boulot soit fait, et puis derrière, voilà c'est comme ça. Maintenant, moi, ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est quand je vois des tarifs, comme vous dites : "1 000 euros les 67 000 mètres carrés", et de l'autre côté, je vois 2 800 euros pour à peine 40 000 mètres carrés, ça m'interpelle. Vous ne faites pas d'économie. Si vous voulez chercher des économies pour faire ce genre de choses, il faut les suivre, il faut les accompagner. Je ne dis pas de les suivre et qu'ils soient des esclaves dans le boulot, mais il faut les accompagner. Ça, c'est ma première remarque, après je parlerai d'autres choses, mais ce sera plutôt en question diverse.

En tout cas, Douai l'a fait, il n'a pas eu peur.

M. le Président: on n'a pas peur

M. Moreaux: Dans la question que tu m'as posée, tout en ce moment est en train de changer, puisqu'il y a des petites parcelles, de grosses parcelles et ainsi de suite. Donc on est en train de

voir ça avec eux, afin qu'ils aient vraiment du côté de Notre Dame des ... et au lieu de se disperser à travers la ville pour des petits, que le service technique les reprend en compte. Mais tout ça est en train d'être discuté. Et c'est vrai que depuis peu de temps maintenant, c'est nous qui retirons les papiers dans les rues et ainsi de suite. Mais tout est en cours de discussion. Et concernant la commission d'appel d'offres, je ne suis pas concerné, je n'ai pas voix au chapitre.

M. Zair: Quand on parle de... là tout est en train de se renégocier et vous avez récupéré une manne de boulot que eux faisaient très bien, parce que les gens de Notre Dame ne se plaignaient pas, enfin ils ne se plaignaient pas... ils disaient : "Au moins c'est fait." Là ce n'est pas fait. Je suis passé tout à l'heure. Je me suis dit que j'allais quand même regarder. Quand on voit des frigos américains qui sont encore sur les trottoirs et tout ça. (Inaudible) donc là, ce n'est pas normal. C'est ça que je veux dire.

M. Moreaux: Concernant tout ce qui se passe comme ça, quand on voit que les encombrants devaient être ramassés, on s'est aperçu cette année qu'on a eu un tas, je dis bien un tas de personnes, mais c'est tout, c'est comme ça, qui ont déposé tout et n'importe quoi sur leur trottoir. Quand les gens sont passés, les objets ne pouvaient pas être ramassés. Et en ce moment, j'ai des malades et j'ai des indisponibilités au service technique donc on passe...

Mais oui, Madame Poulain, oui, c'est comme ça, c'est la vie. On a un personnel aussi qui a des problèmes de santé !

Mme Poulain: La continuité du service public, ça vous parle?!

M. Moreaux: On est en train de s'y atteler, de voir également les gens, parce que je vais voir également en disant aux gens : "Ça, c'est interdit", parce que le voisin se plaint et ainsi de suite. Donc j'explique aux gens que ce n'est pas possible. Ça prend du temps. Mais actuellement, tout est en train d'être négocié et on fait la répartition. Voilà, je réponds à ta question.

M. le Président: Bon là, l'idée, c'était de valider ...

M. Zair: Faites le nécessaire parce que...

M. le Président: Là, je suis désolé, mais ça devient une discussion entre ancien adjoint aux travaux et nouvel adjoint aux travaux et ce n'est pas le lieu. Madame Poulain, sur les espaces verts, et ensuite, on passera à la délibération suivante.

Mme Poulain: Alors, je voudrais rappeler que la gestion de l'absentéisme, oui, c'est un problème et c'est normal, par contre, vous avez aussi une obligation de service public. Ça, c'est une chose. Et la deuxième, j'avais une question : est-ce que le chantier d'insertion en tant que tel, de par sa qualité de chantier d'insertion, ne peut-il pas répondre à un marché classique ? Je n'ai pas la réponse. Est-ce que quelqu'un l'a autour de cette table ? Est-ce que le fait d'être un chantier d'insertion, ça l'empêche de répondre à un marché ?

M. Michon: Non. Absolument pas.

M. le Président: Non. Il aurait pu le faire là-dessus, mais il ne l'a pas fait, j'imagine.

Mme Poulain: Est-ce que vous les avez informés qu'il y avait...

M. le Président: Mais encore une fois...

Mme Poulain: Est-ce que vous les avez informés qu'il y avait un appel là-dessus ?

M. le Président: Mais il sait bien qu'il y a un quart de la ville qui les attend là-dessus. Et donc s'ils avaient emporté là de l'autre côté, ils ne pourraient pas forcément cumuler les deux. Après, je vous réponds comme ça là-dessus, je pense quand même que ni pour eux ni pour nous, ce serait intéressant qu'ils répondent sur un marché classique. Pour moi, il y a vraiment des procédures particulières, des marchés à clause d'insertion qui leur donnent des aides et qui donnent des aides à la Ville.

Mme Poulain: On est d'accord, mais vous n'avez pas l'air d'être bien sûr. Je vous pose une question simple, c'est : est-ce que vous avez informé le centre social, les chantiers d'insertion, que cet appel d'offres était en cours ? Ça me paraît quand même un minimum, après, c'est eux qui voient.

M. le Président: Mais oui, ils sont courants.

Quand on les a sollicités pour faire... en attendant, sur bons de commande la plaine herbeuse, donc ils sont bien au courant de ce qu'on est en train de faire.

On passe au point suivant. Il n'y a pas de vote, c'était une information. Ça a été passé en commission d'appel d'offres. Le point 23, cette fois-ci, c'était la réunion qui s'est tenue le même jour, le 9 juin, la 2022-009 sur les bureaux pour le CCAS. Il y avait cinq lots. Menuiseries extérieures et intérieures pour le premier. Doublage, cloisons, plafonds pour le deuxième. Plomberie, sanitaire pour le troisième. Chauffage et ventilation pour le quatrième. Électricité et éclairage pour le cinquième. Les prix étaient à 55 % de la note, la valeur technique, 35 %, et le respect du planning prévisionnel, 10 %. On a reçu un certain nombre d'offres de Tisse, Delbecq, Logement Renov, Hecfeuille, IES, PR3BI, Eléa, Devred et OTG. Lors de la commission d'appel d'offres, pour le lot 1, c'est Delbecq qui l'a obtenu pour 49 044 euros. Le lot 2, Logement Renov pour 10 344 euros. Le lot 3 et le lot 4, PR3BI pour un montant de 4 360 euros et 9 860 euros hors taxes. Et puis le lot 5, la société Eléa, pour un montant de 6 782 euros. Monsieur Michon?

M. Michon: Oui, quelques questions par rapport à ça. Une première remarque, c'est que c'est bien de faire les travaux, ce qui serait bien aussi, c'est de prévoir le remplacement du personnel du CCAS. Puisque là, on a passé plusieurs délibérations, pour le CCAS, on n'a pas pu, mais il y a quand même une personne qui est en retraite, maintenant, et qui sera absente, une personne qui est à mi-temps. Donc il serait bien qu'il y ait un remplacement, ce qui éviterait ce qu'on a connu ces derniers temps au CCAS, c'est de voir plusieurs fois dans la semaine les grilles fermées. On est quand même dans une ville qui a besoin d'un CCAS et qu'on s'occupe des gens. Ça, c'est ma première remarque. Ma seconde remarque, c'est bien de les réinstaller dans cette maison, évidemment, ça coûte, et deux, est-ce qu'on a bien réfléchi que, quand même, ce n'est pas toujours simple au CCAS. Ils ont quelquefois des clients turbulents. Et comment les choses vont-elles se passer quand, complètement isolée, il n'y aura qu'une seule personne qui sera présente. Parce que ça arrive. Je l'ai vécu à plusieurs reprises. Quand on est, ici, dans le même bâtiment, ça réfrène les ardeurs de certains et ça nous permet d'intervenir, quand ils vont être là-bas, isolés, bien le bonjour. Je pense que vous n'avez pas réfléchi à ça, qu'on va aller les mettre là-bas... Et troisième remarque sur ces travaux, on le prend sur le budget communal, alors qu'il y a une réserve en investissement sur le CCAS et une réserve, aussi, en fonctionnement, puisque vous nous aviez dit qu'il y avait un grand projet pour le CCAS, ça fait deux ans qu'on attend qu'il y ait de l'argent. Il y a de l'argent, alors je m'interroge un peu pourquoi le faire au niveau communal ou est-ce que vous allez prendre cet argent au niveau du budget du CCAS ?

M. le Président: Je vais répondre sur les trois sujets en même temps. Effectivement, on le présente là, par transparence avec le conseil municipal puisque la commission d'appel d'offres, elle, est désignée au niveau du conseil municipal, donc ce sont des conseillers municipaux, c'est à ce titre-là qu'ils sont là. Ça a été présenté également au dernier conseil d'administration du CCAS, et c'est bien sur le budget du CCAS que ces montants seront pris. Ça, c'est très clair, c'est comme ça.

M. Michon: ça va mieux en le disant.

M. le Président: Donc, je le dis. Sur votre problématique sur l'isolement, etc., effectivement, on en est bien conscients. Et sur l'organisation et sur le remplacement des personnes en retraite, c'est quelque chose qui est... oui, voilà, c'est sur le sujet dont on a parlé en ouverture, là-dessus aussi, on travaille avec le personnel, on est en train de travailler sur une organisation qui va permettre d'étoffer, de travailler d'une autre façon, je ne vais pas dire une meilleure, d'une autre façon que ce qui a été fait ces dernières années sur le CCAS et donc on n'aura pas de souci à ce niveau-là. Et l'objectif, effectivement, c'est qu'il soit ouvert et qu'il propose des actions pour les publics cibles de façon la plus efficace possible. Donc ça, ce sera fait, mais c'est dans les instances, comités techniques, etc., que ça se discute. Vous verrez quand ce sera ouvert, comment ça se goupille.

M. Michon: on sera mis devant le fait accompli

M. le Président: Ben oui, mais c'est le CCAS, donc, madame Desort, monsieur Hidlaj ont les informations, ils peuvent y passer et poser les questions qu'ils souhaitent. Je passe au point suivant. Il n'y a pas de vote là-dessus. Ce sont les décisions que j'ai prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales. On va les mettre à l'écran. Je les parcours très rapidement. Un contrat de location avec Pitney Bowes pour la machine à affranchir pour 863,40 euros. Un contrat de maintenance avec la société I-Tech Informatique et technologies pour les écoles Guironnet, Copernic et Gambetta pour l'année scolaire qui démarre, une cotisation de 670 euros hors taxes. Berger-Levrault, toujours notre gros fournisseur de logiciels pour l'essentiel des services de la mairie, cette fois-ci, pour le service cimetière, donc une redevance de 942,84 euros hors taxes. Des contrats d'assurance sur l'autocar 642 euros TTC, assurance Zéro kilomètre. Ensuite, le contrat assurance sécurité pour le bateau qui sert pour les ACM avec la société Swiss Life, Assurance Sécurité étant le courtier, pour un montant de 262,54 euros. Dommages aux biens et incendie de Groupama pour 210,01 euros. J'imagine que c'est pour un bâtiment ou un bien que je ne connais pas, c'est un montant pas très élevé, ce n'est pas pour toute la commune, évidemment. Ensuite, la société Bodet pour l'horloge de l'Hôtel de ville et de l'église Sainte-Rictrude à 653,98 euros TTC. De renouveler l'association Douaisis initiatives à 500 euros, pour dire aussi qu'il y a eu pour l'instant une seule entreprise, une création d'agence immobilière à domicile qui s'est faite et la personne a eu le prêt de Douaisis initiative. Ensuite, un contrat avec la société Be Wide à Strasbourg sur 1 314 euros. Ensuite, les marchés publics qui n'ont pas nécessité d'une réunion de la commission d'appel d'offres, donc pour le feu d'artifice avec les deux offres d'Artificiel et de Régie fête pyrotechnie et c'est Artificiel qui l'a obtenu pour 6 500 euros TTC. Et enfin, des fournitures de viennoiseries et de pains pour les ACM pour les centres, cet été, on a eu une seule offre, et c'est l'Épi doré qui l'a obtenu. Voilà. Est-ce qu'il y a des remarques ? Je propose qu'on passe à l'ajout de la question supplémentaire. Donc si vous êtes d'accord de l'ajouter. Je vais laisser monsieur Dogimont expliquer le contexte.

M. Dogimont: Oui, merci, Monsieur le Maire. Au départ, on avait prévu le séjour participatif, exclusivement aux Waziérois. Là, on est à 50 % de la capacité, donc on souhaiterait l'ouvrir également aux extérieurs. Je propose un tarif qui est à 30 % supérieur pour les extérieurs pour ce séjour, pour qu'il puisse se réaliser comme on le souhaite.

M. le Président: Monsieur Michon et monsieur Zair.

M. Michon: Je voudrais signaler que vous voyez, Monsieur Desmons, que quelques fois, faire en sorte que les extérieurs puissent participer, c'est très intéressant. Ça permet quand même aux Waziérois d'avoir une activité qu'ils n'auraient pas eu sans eux.

M. le Président: Monsieur Zair

M. Zair: En fin de compte, ce n'est pas par rapport au séjour, c'est par rapport aux ALSH. Juste une chose, parce que, comme ça ne se fait pas au stade Allende, comme ça ne se fait pas au Château de Jérusalem, moi, j'avais remarqué une chose, c'est que derrière, vous avez mis sur votre site le Château de Jérusalem, avec tout l'historique. Et dans tout l'historique, on ne parle que des enfants. Cette année, les enfants n'iront pas au Château de Jérusalem. Ça, c'est une chose. Par contre, j'ai regardé la météo. Du 7 au 14, ils annoncent 27 degrés en début de semaine et 35 degrés en fin de semaine. J'espère juste pour vous, moi, je n'aime pas être oiseau de mauvais augure, par contre, une chose, si demain, il y a un gamin qui prend une insolation sur le terrain de Gayant, honnêtement, là, vous allez avoir un retour de bâton qui, ma foi, ne va pas être gentil.

M. Dogimont: Je ne le souhaiterais pas, pas bien entendu. Alors, je compte bien sur la vigilance et bien sûr, on sera très regardant par rapport à la météo. C'est un groupe qui est très peu sur place, justement, sur cet âge-là, et j'espère bien que s'il fait 27 degrés, que ce soit devant l'espace culturel ou sur le stade Gayant, qu'ils n'y resteront pas et qu'ils feront des activités adaptées à l'ombre, voire au cinéma si jamais on avait une canicule. Donc, je fais bien confiance au directeur.

Mme Poulain: Ils iront à la piscine!

M. Dogimont: Oui, la piscine sera encore ouverte, donc bien sûr, oui, ils iront à la piscine si nécessaire, bien entendu, s'il fait chaud.

M. le Président: Monsieur Bachiri.

M. Zaïr: Par contre, ils sont tous d'accord, la blague, vous êtes tous d'accord. C'est magique, ça. Hé ! Surtout toi ! Tu es d'accord, toi ! Là, c'est excellent.

Mme Urbaniak: Mais j'ai fait comme toi. Je suis ma tête de groupe.

M. Bachiri: moi je la demande la parole.

M. Cinquemani: c'est la plume.

M. le Président: Monsieur Bachiri.

M. Zaïr: Mais là, c'est malheureux quand même.

M. le Président: Monsieur Zaïr interpelle directement un élu. Il ne joue pas le jeu. Monsieur Bachiri.

M. Bachiri: Monsieur Zaïr, svp ! La bonne nouvelle, c'est que la piscine va rester ouverte sur juillet et août. Ça, je crois aux déclarations, c'est une bonne nouvelle. Et donc, sérieusement, je voulais

faire juste une focale parce qu'en fait, quand même, ce stage participatif, je viens de comprendre les raisons pourquoi on n'arrive pas à le remplir parce que finalement, il y avait tout pour le remplir. C'est de se poser les bonnes questions. Est-ce que ce ne sont pas les tarifs qui... non, mais, permettez-moi de poser la question, je ne dis pas que j'ai la réponse, tout de suite, vous faites ça (*mouvement des bras*). Vous voyez l'intérêt d'avoir une piscine: on ne coule pas!

(Rires du public)

M. Bachiri: On parle d'autre chose plus sérieusement, est-ce que les tarifs peuvent jouer un rôle, cette année, sur une situation, je vais vous la rendre, la parole, je vous vois vous agiter comme ça. Combien de temps ? On va vous laisser la parole. Je ne partirai pas avec le micro, ne vous inquiétez pas. Pour finir là-dessus, la question qui va avec, c'est : est-ce qu'on a un retour sur les inscriptions des ALSH sur juillet et Mabuissou juillet et août ?

M. Dogimont: Je vais répondre à la première question concernant les tarifs. Il faut savoir que justement, les séjours camping qui sont plus chers ont été les premiers remplis. Donc, s'il y a des questions à se poser, il y en a, on s'interroge, mais je ne suis pas sûr que ce ne soit lié qu'aux tarifs, contrairement à ce que vous pourrez penser. Ensuite, pour la deuxième question sur le remplissage, on est à peu près 80 % sur les différents séjours. Les campings sont pleins et par contre on est à peu près 80 % des effectifs escomptés actuellement.

M. le Président: Je précise un point, aussi, sur la délibération, elle vient bien compléter celle qui a été prise le 7 avril. Donc là, ce sont les tarifs extérieurs qui sont majorés de 30 %. Les tarifs waziérois restent ceux qui avaient été délibérés à l'époque.

M. Dogimont: Je reprends.

M. le Président: Allez-y, Monsieur Dogimont.

M. Dogimont: J'ai reprécisé aussi un élément où on est en train d'étudier, d'ailleurs là-dessus, sur le moment des inscriptions. On prend acte du fait qu'on n'est pas à 100 %, bien entendu. Alors, je ne vais pas prendre des raccourcis, on va parler tarifs. Sans doute, l'année prochaine, les inscriptions seront ouvertes bien plus tôt, pour dire également aux parents de pouvoir étaler, éventuellement, les paiements, parce que ce sera sans doute un des points où on est en train de regarder, où ça peut être bloquant pour les inscriptions complètes. C'est une des pistes qu'on en train de regarder et les tarifs, bien entendu, mais... je vous écoute.

M. le Président: Allez-y.

M. Bachiri: En fait, Monsieur Dogimont, il fallait juste continuer ce que j'avais fait, c'était au mois d'avril.

M. Dogimont: Eh bien, figurez-vous que ce sera peut-être même avant, ce sera peut-être au mois de mars, donc on fera peut-être les délibérations... Ce sera peut-être une délibération au conseil de décembre.

M. Bachiri: Dans ces choses-là, il faut rien s'interdire. Plus on donne d'informations aux gens, surtout pour les familles qui ont des problèmes d'argent et ils pourront peut-être même cotiser avant. C'est bien. Faites-le. Et il n'y a pas de problème là-dessus. Par contre, pour l'année prochaine, rassurez-nous que ce que vous anticipez sur le fait qu'on va peut-être ouvrir cette idée qu'on va s'inscrire avant, du coup, est-ce que vous comptez augmenter ou baisser les tarifs ?

M. Dogimont: Il me semble, il y a des oreilles qui me.... On m'a déjà annoncé que vous connaissiez déjà les tarifs parce que certaines familles avaient des "on": "On va augmenter les tarifs." C'est ce qu'on entend déjà. Donc j'ai tout de suite tué la rumeur, parce que ce sont des belles rumeurs. Donc non, on ne veut absolument pas...

M. Bachiri: Pourquoi vous me regardez, ça ne va pas ? C'est pour moi ?

M. Dogimont: Écoutez...

M. Bachiri: Non, mais c'est une question

M. Dogimont: On se demande bien d'où ça peut venir. Je vous regardais parce que je suis en train de vous répondre, Monsieur Bachiri. Ne soyez pas inquieté.

M. Michon: Vous avez augmenté les tarifs...

M. Dogimont: Le fait qu'on ait augmenté les tarifs et qu'on ait supprimé le repas gratuit ne veut pas dire qu'on va obligatoirement augmenter tout et n'importe comment.

Mme Poulain: Là, c'est déjà fait.

M. Michon: Donc, on n'a pas de rumeur à donner, vous avez réellement augmenté les tarifs et vous avez augmenté le prix du repas.

M. Dogimont: Je parle de la saison 2023.

M. Michon: Mais moi, je vous parle de 2022.

M. Dogimont: Oui, les tarifs ont augmenté en 2022.

M. Michon: On peut supposer que les 80 % viennent aussi de là.

M. Bachiri: par contre, sur ce constat que vous faites quand vous dites dites "on", est-ce que les gens, quand ils constatent le fait que vous avez augmenté, quand les gens constatent qu'il y a un niveau d'inflation qui est élevé, quand les gens constatent que le pouvoir d'achat est en baisse, quand les gens constatent qu'ils vont fermer de la piscine, c'est plus un "on", c'est un constat.

M. Dogimont: Je ne vais pas refaire le débat sur les tarifs aujourd'hui.

(Rires du public et de l'opposition)

M. Bachiri: Le constat est là, il s'impose à nous tous. Ils confirment.

M. le Président: On va passer au vote, simplement également préciser...

M. Michon: je pense, Monsieur Dogimont, que vous allez y travailler.

M. le Président: De préciser, effectivement, là, il y a six waziérois qui sont inscrits. Donc, si on arrive à trouver suffisamment d'extérieurs pour le faire, ça se fera. Si jamais ce n'était pas le cas, on a d'autres scénarios derrière. Ne soyez pas surpris de voir que si jamais on reste à ce nombre-là, s'il y a encore des waziérois qui veulent s'inscrire, bien sûr, c'est tout à fait possible et

ce sera la meilleure solution...

Mme Poulain: Six inscrits sur combien ?

M. le Président: Six inscrits, pour l'instant.

M. Dogimont: Pour que le séjour soit intéressant, ce serait à peu près 12, 14 pour que ce soit intéressant. On aurait ciblé jusqu'à 20, éventuellement, mais à partir d'une dizaine, déjà, on serait bon.

M. Bachiri: je n'ai pas été très bon à l'école, mais pour moi, 50 % de 20 ca fait 10

M. le Président: Non, mais on le ferait partir avec 12, donc on est à 50 %. Donc là, on est à six... Mais à six, on ne fera pas partir, ça n'a pas de sens.

M. le Président: Madame Parnetzki qui veut intervenir.

Mme Parnetzki: On est bien d'accord que les enfants Waziérois sont prioritaires.

M. le Président: Évidemment. Pour l'instant, il n'y en a que six, donc avis aux amateurs.

Mme Parnetzki: Non, mais s'il y en a qui veulent s'inscrire à la dernière minute,

M. le Président: Bien sûr.

Mme Poulain: Du coup, on se méfiera quand on vous demandera le nombre d'inscrits et que vous nous répondez en pourcentage.

M. le Président: Non, mais là-dessus, on est parfaitement clairs. On l'avait dit, on ne fera pas partir en dessous de 12.

Mme Poulain: La question aussi a été claire. Elle a demandé combien il y avait d'inscrits. Vous lui répondez 80 % des effectifs et 50 % de la capacité.

M. le Président: Pas sur le séjour participatif, sur les autres...

Mme Poulain: La question était générale.

Mme Cordier: Moi, j'avais une petite question.

M. le Président: Madame Parnetzki avait une question.

Mme Parnetzki: Moi, ça y est. Maintenant, c'est madame Cordier.

M. le Président: Madame Cordier.

Mme Cordier: J'ai une petite question. Comme la dernière fois, il y a eu une erreur sur le tarif par rapport au prorata 10 jours, 12 jours, ça a été...

M. le Président: Oui, on l'avait délibéré. On l'avait corrigé.

M. Dogimont: Sur le tarif des 12 jours tel qu'il a été établi, on a juste remis 30 % sur ces tarifs-là.

M. le Président: Alors, qui est contre cette modification de délibération ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Donc c'est adopté à l'unanimité.

M. le Président: Il y avait eu quelques questions. Donc je voudrais bien qu'on les mette à l'écran, s'il vous plaît, Monsieur Zair ?

M. Zair: Je peux commencer par les orales ?

M. le Président: Oui, allez-y. Allez-y.

M. Zair: Moi, j'ai une question. Il y a des défibrillateurs qui ont été commandés l'année dernière. Au moment où on les avait reçus, enfin, si je regarde le budget, au mois d'avril de l'année dernière. Ma question, c'est est-ce qu'ils ont été posés dans un premier temps et quand ils ont été posés ? Et qui s'est occupé en fin de compte ? Parce que là, ma question, elle est générale. Je vais vraiment poser la question au président du CHSCT qui normalement doit être au courant de ce genre de choses. Parce que c'est une question qui est récurrente et qui revient toutes les années par rapport à ça ? Le président du CHSCT, j'aimerais bien déjà qu'il me dise s'ils ont tous été posés et s'il n'y en a pas, pourquoi ils n'ont pas été posés ? Ça, c'est ma première question. Et après, si jamais il me dit que c'est l'adjoint aux travaux qui peut les poser ou le sous-adjoint aux travaux qui doit les poser, je voudrais savoir qui a la formation ou pas. Ça, c'est ma première question.

M. le Président: Ces questions sont enregistrées, on vous répondra. OK.

M. Zair: D'accord. Comme il n'y a pas de réponse, moi, j'en ai une de réponse, c'est comment ces défibrillateurs ont été déposés ? Les anciens défibrillateurs ont été déposés. On ne sait pas pourquoi. Il y avait un gros scotch rouge pendant un certain temps. Par contre, vous les avez depuis l'année dernière. Donc on est bien d'accord, mais déjà là, ces défibrillateurs ont été déposés, les anciens, on ne sait pas pourquoi. J'avais posé la question à Sébastien Ferenz qui m'a dit : "Oui, je n'ai pas compris pourquoi ils les avaient démontés, les anciens." Ma deuxième question, c'est ça : pourquoi les défibrillateurs qui étaient existants ont été déposés et pourquoi ils ont été remontés tout de suite après un incident qui s'est passé, euh, comment je veux dire, à Notre Dame ? Ma question, c'est vous les aviez sous le coude depuis le mois d'avril de l'année dernière. Vous les avez déposés, il y a eu un incident et vous les avez reposés. Et maintenant, je voudrais savoir ce que le président du CHSCT pense de tout ça. Est-ce qu'il l'a vu ? Est-ce qu'il est au courant ? Parce que je peux vous dire, en termes d'organisation, il est très bon et là, je le nomme, c'est Monsieur David Gambier. Il peut aller à Valenciennes, aller chercher des meubles, les déposer, revenir à Waziers avec, les remonter chez Rêve d'enfant, avec une organisation nickel, il n'y avait pas de problème. Par contre, ces défibrillateurs qui étaient dans un carton, je ne sais pas où, en mairie, peut-être aux services techniques. Je ne sais pas comment vous allez vous jeter la balle après, hein qui a fait quoi ? Et là maintenant, je parle justement aux élus que vous êtes parce que là derrière, pendant un certain temps, des défibrillateurs n'étaient pas là, heureusement qu'on n'a pas eu un accident dans une école. Heureusement qu'on n'a pas eu un accident ici. Mais surtout au niveau des enfants parce que les défibrillateurs, même dans les écoles, ils avaient été déposés. Ma question, c'est là, qui va prendre la responsabilité de ce genre de choses ? Parce que vous avez de la chance que la famille n'attaque pas.

M. le Président: C'est enregistré, on vous répondra.

M. Zair: Bah voilà. Mais attention, ne trouvez pas une réponse bateau, j'ai tous les éléments là-dessus, je peux vous dire. Et par contre Sébastien, je te le dis à toi, tu m'as dit que tu n'étais pas au courant de l'affaire, je peux te dire une chose. Les gens qui vous ont vendu les défibrillateurs, je les connais parce que c'est moi qui ai fait l'appel d'offres. Ce n'est pas moi qui fais l'appel d'offres, c'est moi qui ai fait la demande de prix. Je me rappelle, Madame Charlet a été extrêmement gênée avec ça parce qu'on était à 36 000 euros et elle ne voulait pas mettre 36 000 euros là dessus. Moi, j'ai consulté une société qui a répondu. Je m'en fous qu'on n'ait pas pris cette société-là. Moi, le but, c'est d'avoir le matériel en temps et en heure. Tu m'as dit que tu n'étais pas au courant de l'affaire et pourtant, la personne qui a répondu à ce prix m'a dit une chose. Elle m'a dit "J'étais à une réunion, il y avait madame Charlet et puis il y avait une personne qui était avec elle." Et legars, en gros, moi, ça fait 30 ans que je suis dans le métier, il m'a expliqué ce que je devais faire.

(Rires de la salle)

Et donc je me suis dit c'est toi. Tu vois ce que je veux dire ? Donc tu étais au courant de ça ou alors, c'est quelqu'un d'autre.

M. Ferenz: Y a une chose qui est claire.

M. Zair: Non, parce que si jamais c'est toi, tu m'as menti et ça, je n'aime pas.

M. Ferenz: Non, mais Mohamed, on a posé clairement la question, tu as répondu ouvertement que je n'étais pas au courant et je me suis renseigné. Et on répondra sur le sujet la prochaine fois. Mais je le confirme...

M. Zair: Vous ne trouverez pas un texte de loi qui dise : "La salle..."

M. Michon: Monsieur le maire, s'il vous plaît ?

M. Ferenz: Je n'étais pas au courant à ce moment-là.

M. le Président: Les questions sont notées. Monsieur Michon ? Mais non, ce n'est pas ce soir que vous aurez votre réponse, Monsieur Zair. Monsieur Michon ?

M. Michon: Par rapport à la question qui est posée là, donc vous avez la réponse. Monsieur Desmons, vous avez la réponse à la question qui est posée. Vous connaissez la réponse.

Mme Poulain: Mais on ne peut pas la donner.

M. Michon: Oui ou non ?

Mme Poulain: Ben oui.

M. Michon: Oui ou non ?

M. le Président: Monsieur Michon, nous avons chacun des éléments de la réponse. La question n'a pas été posée avant. Vous aviez tout le temps de la poser, on vous aurait répondu.

M. Michon: M. le Maire, je reviendrai sur l'interprétation que vous faites du règlement intérieur.

M. le Président: Oui, sur les questions...

M. Michon: Qui est complètement restrictif, je vous l'ai écrit. On finira certainement au tribunal administratif.

M. le Président: D'accord.

M. Zair: Moi, ce que je veux dire, c'est que vous avez la réponse. Le seul problème, c'est qu'il va falloir la maquiller, la réponse. C'est ça, le problème.

M. le Président: Ce sont toujours les mêmes méthodes, Monsieur Zair.

M. Zair: Eh non !

M. le Président: C'est honteux.

M. Zair: On peut revenir sur l'amiante.

M. le Président: Oui, ben voilà.

M. Zair: Je peux vous le dire.

M. le Président: Vous n'avez pas fait de rectificatifs, d'ailleurs, là-dessus, vous avez tous les éléments ?

M. Zair: Vous savez ce que j'ai, moi ? Je peux vous le dire (inaudible).

M. le Président: Votre vidéo, elle était complètement fausse.

M. Zair: J'ai laissé parler votre adjoint aux Travaux qui nous a dit : "Ils ont démonté 420 mètres carrés de tôle en 3 matinées de quatre heures." Rien que ça, il y a la réponse dans la question. Deux tonnes 200 en trois matinées de quatre heures. Les mecs, ce sont des Superman.

M. le Président: Je vais répondre aux questions qui ont été posées par... Oui Monsieur Mascarte, vous aviez une autre question.

M. Mascarte: J'ai été très sage jusqu'à maintenant, Monsieur Desmons, donc laissez-moi la parole. De toute façon, je ne vous dirai pas merci pour votre prise de parole étant donné que vous avez laissé parler tout à l'heure, monsieur Gambier et madame Urbaniak sans autorisation. Je ne vous dirai pas merci pour la prise de parole. Je vais revenir sur la piscine, étant donné que tout à l'heure, j'étais un petit peu hors-jeu par rapport aux délais. Monsieur Desmons, de façon unilatérale, vous avez décidé, vous et votre groupe, la fermeture de la piscine. J'espère que ceci fait et fera l'unanimité dans votre groupe. Vous argumentez dans votre discours, dans la vidéo : la vétusté, les derniers problèmes, l'ampleur des rénovations, la loi énergétique de 2019. Sur ces arguments, en droit, la vétusté est définie comme l'état d'usure ou de détérioration résultant du temps ou de l'usage. Synonyme : ancienneté. Au fait, qu'en est-il du compte-rendu du passage de la commission de sécurité concernant la piscine ? Parce que si la piscine est hors normes ou autres, la commission de sécurité doit en juger. Les derniers problèmes sur les deux dernières années, la fuite, sous-/sol inondé, vous oubliez de dire la prise en charge par les assurances. La ville n'y a pas été de sa poche. N'est-ce pas, Monsieur Moreaux ? Vous le confirmez. Monsieur Moreaux, c'est oui ou c'est non ?

M. le Président: Il n'y a pas de question. Vous faites votre intervention.

M. Mascarte: S'il vous plaît, arrêtez de me couper. L'ampleur des rénovations, avez-vous eu effectué des diagnostics ? Non, en effet, tout en absence de diagnostics techniques et financiers. Un philosophe a dit : "L'essentiel de l'action, c'est de s'y mettre." Vous mettez la charrue avant les bœufs. Ce philosophe, je vous le cite, c'est Aristote. Mais chacun sa culture, et j'en ai lu un petit peu, j'ai un bac B, Monsieur Desmons. La loi énergétique stipule qu'il reste sept années à faire pour voir au titre rénovations et que cette même loi l'oblige à tous les bâtiments publics de plus de 1000 mètres carrés. Il est toujours possible d'établir un budget prévisionnel sur cette durée et/ou de fermer d'autres sites. Pourquoi pas ? Alors depuis 2020, date de votre arrivée, vous ne pouviez pas nier la connaissance de cette loi et la multitude de bâtiments concernés par cette loi. Vous avez fait campagne en vantant la mise en valeur de notre piscine. Qu'advient-il maintenant des autres bâtiments ? Où est donc le référent technique de la Ville ? Je veux connaître les (inaudible) avant toute chose. Le plus radical, on ferme, peut être dépassés par les événements ou la tâche. De plus, Monsieur Desmons, le terme d'opportunité est certainement plus de l'égoïsme pour vous en privant notre ville de créneaux de piscine, soyez-en fier. Et comme dans tout foyer, il y a des moments où il y a des imprévus financiers. Ah ? Qui prend le pas ? Et dans ces cas-là, des orientations budgétaires et de surcroît prioritaires sont redéfinies. Les impondérables valent tant pour une collectivité que pour un foyer. Cela n'est pas votre souci car, comme vous aimez le dire : "J'ai un programme, donc je continue. J'ai mes œillères." Sachez également que j'ai à ce jour de gros doutes sur la sincérité du budget 2022 comme vous avez pu nous le présenter. Pour finir, Monsieur Desmons, et après j'aurais quelques mots à vous dire, la raison et la politique suivent rarement le même chemin. C'est de Stefan Zweig, écrivain autrichien. Je ne l'ai pas inventé. Et maintenant, pour en revenir à votre petite information concernant le Waz'. C'est le Waz'Infos ou bien c'est le Waziérois ? Ah, le Waziérois ! Hein donc, vous avez ciblé, on va dire, six lettres du calendrier A.C.T.I.O.N. Je les ai résumées, ces actions, Monsieur Desmons, je vais parler pour vous. Le A : assassiner un des ADN de Waziers, la piscine. Le C : cultiver le double langage. Le T : tétaniser la solidarité, transparence flouée. I : imperméabiliser les débats. Et ça, vous le faites très bien parce que vous ne laissez jamais la parole à vos adjoints. Ce n'est jamais la parole à vos adjoints. C'est vous qui faites toutes les réponses et qui prenez tout sur votre dos. Vous avez la parfaite carapace, personne ne vous aide. Vous êtes seul, vous allez vous noyer. Et le O : opportunité, égoïsme. Et enfin, le N : le N, vous nagez seul, Monsieur Desmons.

(Applaudissements du public)

M. Moreaux: Non, contrairement à ce que vous dites, de toute façon, nous sommes une collégiale et quand une décision est prise, ce sont les quinze qui prennent cette décision, contrairement à ce que vous dites, Monsieur Mascarte. D'accord ? Vous ne savez pas comment on fonctionne, alors surtout ne dites pas comment nous fonctionnons. Il n'y a pas que monsieur le Maire.

Moi, je l'accepte pour vous, alors acceptez-le aussi pour nous. Ce n'est pas que monsieur le maire, c'est une décision collégiale.

M. Mascarte: Monsieur Moreaux, je vais être très scolaire. Vous avez levé la main pour prendre la parole ?

M. Moreaux: Oui. Oui, tout à fait. Je l'ai demandé.

M. le Président: Oui.

M. Mascarte: Vous avez été autorisé ?

M. le Président: Oui. Ce n'était pas une question, c'était une intervention. On va passer aux réponses aux questions diverses. De toute façon, on ne pourra pas dire qu'on n'a pas parlé de la piscine ce soir.

M. Mascarte: je vais laisser des pétitions sur la table, si vous voulez les signer. On ne sait jamais.

M. le Président: Il y avait une première question en conseil municipal, la dernière fois de monsieur Mascarte, justement, sur l'agence postale de la Cité Notre Dame. Elle est effectivement dans le périmètre UNESCO, mais elle n'a pas de valeur patrimoniale. J'en ai encore parlé au guide qui faisait la visite de la clochette de Notre Dame samedi. Et elle cache même la vue sur le groupe scolaire. Si, si. Et à ce titre, j'ai l'accord, pour ne pas dire même la demande de l'ABF, l'Architecte des Bâtiments de France qui voit d'un très bon œil ce retrait. L'aménagement qui vous a été présenté d'ailleurs en commission des travaux il y a quelques mois déjà, bien en amont, va se faire. Il a été présenté aux parents d'élèves, aux enseignants aussi concernés par l'école et a reçu leur assentiment. J'ai même eu, c'est cocasse, le représentant des riverains que vous connaissez très bien, qui m'a dit que c'était une verrue. Je pense que là-dessus, il n'y a pas de souci pour procéder.

Ensuite, je continue s'il vous plaît, sinon, je ne répondrai pas aux questions. Sur le véhicule publicitaire, il est utilisé pour des petits trajets de la commune, pour envoyer du personnel pour les livraisons de produits d'entretien, le linge aussi dans les écoles et les différents bâtiments. Il sert aussi en renfort pendant les ACM, en plus des neuf places, pour aller d'un site à l'autre. Et pour répondre à votre question sur le kilométrage, il est à 6 306 kilomètres ce matin.

Je vais répondre globalement et vous me direz...

M. Mascarte: Je vous réponds tout de suite, 6 000 kilomètres, ça fait 18 mois qu'on l'a. Dites-moi la moyenne kilométrique, c'est-à-dire au mois, ce qui veut dire que... Personnellement, je pense que les commerçants ont été floués par rapport à l'investissement qui a été fait sur ce véhicule, je suis désolé.

M. le Président: On ne va pas revenir sur l'histoire. Le choix du véhicule n'était peut-être pas adapté. On s'est retrouvés en litige par rapport au prestataire. Aujourd'hui, c'est un véhicule qui ne trouve pas sa place effectivement comme il le devrait. Et on a justement des neuf places maintenant qui rendent bien plus de services. Mais, ceux-là, on les a payés.

M. Michon: Maintenant, il faut le sortir.

M. le Président: Ça ne va rien changer. Il est là aujourd'hui, il est là régulièrement. Quand vous voulez le voir ou pas, il n'y a pas eu de changement de consigne.

Sur le télétravail, c'était une question de madame Parnetzki. Depuis septembre 2021, il y a eu un seul agent concerné et c'était à sa demande pour travailler au calme sur les retranscriptions de ces conseils municipaux. C'est arrivé trois ou quatre fois et à ce stade, on n'a pas mis en place la prime sur le télétravail.

Mme Parnetzki: Il devrait y en avoir quand même, même si ce ne sont que quatre fois.

M. le Président: Ça peut se mettre en place par décision de l'employeur.

Mme Parnetcki: Je l'ai eu quatre fois, par exemple.

M. le Président: Après, on va voir ce qui nous attend avec les futures vagues et si on doit recourir de nouveau au télétravail. Là, c'est assez exceptionnel. Pour ne pas dire que ça n'arrive plus.

Sur le point quatre sur la montée en R1, je vais peut-être laisser monsieur Ferenz donner une petite explication là-dessus.

M. Ferenz: Effectivement, on est en consultation avec les entreprises pour permettre d'intervenir rapidement, idéalement et effectivement, dans cette perspective là, avec l'ALSH qui sera présent en continuité, on regardera avec le prestataire qui sera choisi. On va travailler au mieux et isoler le chantier. Donc ça sera un chantier isolé. On a noté bien en amont les flux, de ne pas croiser les flux entre les enfants qui arriveront et profiteront du terrain synthétique et le flux des véhicules de chantier. Tout ça, ça se fait lors de la réception des prestataires et on travaillera bien sûr sur le mode opératoire qui prendra en compte cette problématique-là.

M. le Président: Monsieur Zair et Monsieur Michon ?

M. Zair: Tu vas faire des couloirs pour les gamins ?

M. le Président: On va regarder ça, Monsieur Zair, ne vous inquiétez pas et on fera attention. Mais oui, on y travaille!

M. Ferenz: Je connais très bien cette problématique-là. Je sais comment fonctionne un chantier.

M. Zair: Non, mais là, ce sera sous le PPS PS.

M. Ferenz: Les flux seront clairement identifiés.

M. Zair: C'est important.

M. Ferenz: C'est important, je suis d'accord avec toi.

M. le Président: Monsieur Michon ?

M. Michon: Oui, moi, je ne comprends pas. Je dois reprendre encore une fois. Il va y avoir des travaux sur le stade de Gayant et on met les ALSH au Stade Gayant. Pourquoi ne pas remettre les ALSH au centre culturel ? On a un magnifique parc avec des arbres, avec de l'ombre, avec tout ce qu'il faut et on va aller claquer les gamins là bas.

M. Zair: Là, il y a Marie-Jo qui baisse la tête !

M. le Président: S'il vous plaît, on ne va pas revenir une énième fois sur le débat. On passe au point suivant. Je passe au point suivant. On est déjà revenus là-dessus.

(Brouhaha)

Je coupe les micros.

Mme Poulain: On parle de sécurité. Vous avez des espaces qui sont disponibles...

M. le Président: Mais oui, ne vous n'inquiétez pas, je suis soucieux de la sécurité des enfants. Je vous coupe pour prendre le relais.

Mme Poulain: Non, mais il faut quand même bien le savoir. La sécurité des enfants, ça me paraît...

M. le Président: Rien n'est arrêté sur les travaux, on en est bien conscients.

M. Zaïr: Est-ce que c'est une décision collégiale ? Moi, c'est ma question.

M. Michon: Tout à fait d'accord.

M. Zaïr: Parce que je suis sûr que là-dedans, il y en a deux ou trois qui ne sont pas d'accord, mais qui disent : "OK." Pourquoi ? Parce que c'est des pots de fleurs.

M. Ferenz: Aujourd'hui, on n'a pas encore reçu le deuxième prestataire. Il y a encore aucune date d'arrêtée parce que potentiellement, le prestataire qui sera choisi peut très bien dire : "Je ne peux pas engager les travaux parce que je n'ai pas le personnel associé." Aujourd'hui... L'anticipation...

M. le Président: Ça fait des mois qu'on exprime qu'il faut prendre le taureau à bras le corps parce qu'on savait que les seniors allaient monter en R1. On savait qu'il fallait faire les travaux et on vient à peine de faire les appels d'offres. Vous me dites : "Les appels d'offre sont lancés." Vous n'avez pas les prestataires encore.

M. le Président: Mais, Monsieur Michon, vous auriez pu le faire en 2018/2019. Vous ne l'avez pas fait. S'il vous plaît, laissez-moi terminer. Vous en aviez pour 80 000 euros, on est à 32 000 ici et on est en train de trouver une solution. Hier, on était avec le président du club.

M. Michon: décembre 2018....

M. le Président: On était avec le président du club hier. On est en train de trouver d'autres solutions. Mais oui, non, mais encore une fois...

M. Michon: Même en 2020, il fallait vous y intéresser, vous ne l'avez pas fait !

M. le Président: Vous parlez dans L'Observateur du Douaisis du jour du fait que je serais un démolisseur. En fait, moi je récupère des choses que vous avez laissées pourrir ici et je dois les gérer cas par cas.

(Désapprobation du public)

M. le Président: Exactement.

M. Michon: Je vous demande un état des lieux contradictoire, Monsieur Desmons, et on va se marrer !

M. le Président: Oui, vous étiez là pendant 30 ans, vous ne l'avez pas fait.

M. Michon: Arrêtez !

M. le Président: Je continue.

M. Michon: vous ne vous êtes jamais intéressé à rien !

M. le Président: Oui, c'est ça.

M. Michon: Sauf vos interventions sur les impôts, sur la taxe foncière.

M. Mascarte: Il y a des choses, elles ne se passent pas qu'à la buvette désolé

M. le Président: Vous me répondrez à la fin, je réponds aux questions. Je ne veux pas savoir si c'est gentil ou pas, je continue. Je fais les réponses aux questions. Vous poserez vos questions

M. Bachiri: vous ne me donnez pas la parole, je la prends

M. le Président: Vous la prendrez après.

M. Bachiri: Non mais juste, pour finir là dessus M. Desmons...

M. le Président: On a vu monsieur le sous-préfet ensemble il n'y a pas très longtemps, Monsieur Bachiri, Madame Poulain. Je vais lui faire un compte rendu de ce qui s'est passé ce soir. Je pense que ça ne va pas rester sans suite. Avec le public, etc.

M. le Président: Allez-y.

M. Bachiri: Vous avez parlé du sous-préfet et de la rencontre que nous avons faite. Ecoutez bien ce qu'à dit M. le sous-préfet. Je vais vous la faire comme si c'était hier. Monsieur Bachiri, il revient aux élus de faire de la politique, et l'endroit où on fait de la politique, c'est au conseil municipal. De là où je viens, ce n'est pas très beau, mais il faut que ça se passe comme ça. Qu'est-ce qu'on a fait de mal si ce n'est de défendre nos enfants aujourd'hui ? C'est interdit, ça ? Nous, on les aime, nos enfants, à la différence de vous.

Pour revenir sur la partie des travaux, puisque c'est là-dessus que vous rebondissez. Ne nous le mettez pas sur le dos. Et maintenant, monsieur le sous-préfet, il est sous-préfet, il n'est pas maire de Waziers. Et nous, on parle à ce monsieur qui détruit tout, c'est vous. Donc nous, pour le reste. La question qu'il faudrait quand même vous poser, Sébastien, sincèrement. Il y a une situation qui est arrêtée à un moment donné, c'est de dire : "On va faire les ALSH à l'US Mineurs, enfin au Stade Gayant. Les bâtiments appartiennent à la ville, et qu'il faut remettre du sens. On sait qu'aujourd'hui, la problématique, c'est que le championnat reprend en septembre et que les entraînements reprennent au mois d'août. Au 1er août, ça reprend. Au mois de juillet, c'est le moment où il y a les ALSH, qu'on risque de croiser. Sincèrement, il n'y a pas de mal à se remettre en question en se disant qu'on a mal évalué la chose. On a essayé quelque chose l'an passé, ça fonctionnait très bien. C'est le repli. Mais je ne comprends pas très bien les risques qu'on va prendre là-dessus, finalement, à repartir à un endroit qui est maîtrisé par les employés et maîtrisé par les ETAPS. Je ne comprends pas. Ce n'est pas remettre en question votre choix, c'est juste tenir compte d'une situation qui arrive et de prendre la vraie position qui va bien. C'est juste ça qui doit être en débat. Et si demain vous reculez parce qu'il y a des travaux qui vont arriver au stade Gayant, ce n'est pas une défaite, c'est en soi un choix qui est porté pour que nos enfants puissent passer à un endroit précis. C'est là que j'arrive pas à comprendre. Vous voulez toujours croire que parce que vous avez modifié quelque chose, c'est une défaite. Non. Là, c'est le bon sens qui doit

l'emporter. Si tu considères, si tu parles des flux... Quand on parle des flux, en CHSCT, c'est tout ceux-là, et n'oubliez pas, quand vous faites des travaux, vous êtes les sachants. Et les sachants, ça n'oublie rien.

M. le Président: Allez.

M. Bachiri: Je vous demande de vous reposer la question là-dessus, c'est tout.

M. le Président: OK. Votre intervention est enregistrée, on l'a entendu depuis trois conseils municipaux.

Mme Poulain: "OK" : on change rien.

M. le Président: Voilà.

(Rires du public)

M. Zair: Par contre, ce que j'aimerais bien... Honnêtement, vu qu'on fait toujours au vote... Pour 33 balles, on a fait un truc pour voter, mais là, maintenant, les gens de la majorité, vous êtes tous d'accord pour que les gamins aillent à Gayant. Donc là, j'aimerais bien qu'il y ait des gens qui aient le courage pour dire : "Je suis d'accord et je lève la main", parce que là, on va vous voir, honnêtement, pour avoir cette décision là. Cette décision est gravissime. Jamel, le jour où t'es arrivé et que t'as levé la main, j'ai dit : "C'est pas normal"

M. le Président: Alors, monsieur Kahalerras prend le micro pour répondre et on passe aux questions suivantes.

M. Kahalerras: Quoi qu'il arrive, si la décision est prise, c'est qu'on est d'accord avec. Qu'on fasse un vote à main levée, ça va changer quoi ?

M. Zair: Ah bon!

M. Kahalerras: attends, j'ai pas terminé, baisse d'un ton un petit peu ! Tu es tout le temps en train de crier, tu crois que les informations vont mieux passer parce que tu cries ? Ça ne changera rien.

M. Zair: Donc vous êtes tous d'accord.

M. Kahalerras: On est d'accord, si on a voté, on est d'accord. Ça ne change rien pour vous.

M. Zair: Donc vous êtes tous d'accord avec cette décision là et elle est bien, alors.

M. Kahalerras: La majorité elle passe

M. Zair: Tant mieux pour vous. Et tant pis pour les enfants. C'est comme le samedi...

M. Kahalerras: C'est facile de toujours faire ça. Vous dites que Laurent n'aime pas les enfants, arrêtez. Vous faites de la politique, c'est du théâtre. Redescendez un petit peu.

Mme Poulain: Jamel, s'il te plait. Tu as une situation d'un côté au stade Gayant. Je voudrais qu'on soit bien clairs. Tu as une situation d'un côté au stade Gayant. On te dit qu'il va y avoir des travaux.

La circulation est potentiellement un danger pour nos enfants. Sébastien le dit. De l'autre côté, on a l'espace culturel qui offre les mêmes avantages, voire plus, parce qu'en plus, on a de l'ombre. Et au vu de la canicule, ce n'est pas négligeable. Et là, il n'y a pas de danger pour les enfants, ou du moins, il y en a moins. Mais vous persistez quand même tous les 15... Jamel, s'il te plaît, je suis en train de parler.

M. le Président: Allez.

M. Kahalerras: Le mouton, vous voulez le ramener dans votre équipe.

M. le Président: Allez.

M. Kahalerras: Alors que c'est vous, un petit peu, vous passez des coups de fils un peu partout pour me ramener avec vous. Allez, redescendez, redescendez, on va tout balancer les infos. Tu voulais que je viennes avec vous pour avoir, pourquoi? Pour avoir la place qui me revient de droit.

M. Zair: j'ai démissionné

M. Kahalerras: Moi, on m'appelle, on me dit : "Tu viens avec nous, tu auras la place qui te revient de droit."

M. Zair: La différence entre toi et elle et elle et moi, c'est que moi, j'ai démissionné de mon poste.

M. Kahalerras: Et alors, t'es parti, t'es parti, c'est ton choix.

M. Zair: Ben oui, bien sûr, mais par contre, les gamins...

M. Kahalerras: Arrêtez de mettre les gens au pied du mur.

M. le Président: Allez. S'il vous plaît, on se calme, évidemment...

M. Zair: T'as raison alors.

M. le Président: Évidemment, c'est parce que... Monsieur Zair, sur chaque décision qu'on prend...

M. Kahalerras: J'assume, il n'y a personne qui se met en travers de mon chemin.

M. le Président: Vous avez la nostalgie d'avoir été adjoint. Vous voudriez que tout se passe comme vous le souhaitez ? Je suis bien conscient de ces questions là, de ces problèmes là. On regarde le timing.. Non, mais c'est bon, c'est bon, on regarde le timing. Les choses ne sont pas arrêtées avec les prestataires. Évidemment, moi, ma préoccupation, c'est la sécurité de tous les habitants, y compris les enfants, évidemment. Donc, on va regarder à chaque cas. Les travaux ne sont pas arrêtés, il y a différents scénarios. Encore une fois, hier, on en discutait avec le Président, en marge de Quartiers de foot. Il y a d'autres scénarios, peut-être qu'on va pouvoir les faire au mois d'août. Donc ça va être beaucoup moins compliqué et beaucoup moins coûteux. Et c'est peut-être même mieux pour tout le monde, y compris les joueurs. On continue. Je réponds aux sept autres questions, je pense, qu'il me reste.

Sur la restauration scolaire. On a une question...

Vous n'avez pas le droit de prendre la parole, Monsieur Flament (*dans le public*), vous n'avez pas le droit de prendre la parole.

M. Moreaux: Vous êtes dans le public, vous n'avez pas le droit.

M. le Président: Monsieur Flament, vous sortez.

M. Bachiri: Non, non, non. C'est honteux ! Attention, attention, que vous lui rappeliez qu'il n'a pas le droit de parler, ça, je l'entends, ça fait partie de la réglementation. Le fait que vous puissiez expulser un waziérois qui vous parle d'une situation, ça, c'est un abus de démocratie. Donc ok, on va lui dire.

M. le Président: Allez, s'il vous plaît, on va en finir.

M. Bachiri: On va lui dire, Monsieur le Maire, tranquillement. D'accord. Mais ces propos-là n'ont pas de force aujourd'hui. Ils ont pas à dire ça aux gens.

M. Moreaux: M. Bachiri, vous savez qu'en conseil municipal, le public ne peut pas participer au débat.

M. Bachiri: Simplement, attention, à ce que l'on dit. Il y a des habitants qui sont à fleur de peau. Il y a une intervention (inaudible)

M. le Président: Monsieur Bachiri, le public. On a épuisé l'ordre...

(Brouhaha dans le public)

M. le Président: S'il vous plaît, le public. On a épuisé l'ordre du jour officiel du conseil municipal.

(Brouhaha dans le public)

M. le Président: Attendez, attendez, je vais expliquer. Moi, je prends le temps de répondre aux sept autres questions. Si, à la moindre incartade, si le public prend encore parti, on suspend ce conseil municipal. De toute façon, on a pris la délibération, et on discutera des autres sujets, je donnerai la réponse au prochain conseil. Mais si je ne peux pas terminer et finir les questions qui m'ont été posées, on arrêtera là. D'accord?

Donc c'est parti. Sur la restauration scolaire. On a travaillé ces derniers mois avec Douaisis Agglo, qui prendra sans doute la compétence un jour pour passer les marchés, vous devez le savoir, peut-être, monsieur Michon, c'était votre question, entre communes. Aujourd'hui, ils n'ont pas encore pris la compétence. Par contre, ils nous ont donné un gros coup de main pour la rédaction du cahier des charges, et donc, il est en cours. Il a été lancé. Ils ont jusqu'au 15 juillet pour répondre. Les prestataires sont venus visiter la cuisine centrale, pour un certain nombre, hier après-midi, pour démarrer à la rentrée.

Sur le spectacle... Oh non, non, je réponds à vos questions. Non, non, Monsieur Michon, je réponds aux questions, sinon ça va repartir. M. le Président: Vous me le direz après. Je vous laisserai répondre. Allez sur le spectacle de la fête des mères. On en a parlé en comité de la caisse des écoles. La façon dont vous l'avez présenté a mis le doute à l'État, qui l'avait pourtant

validé. La troïka l'avait validé. Mais j'ai pu avoir un échange depuis et lui donner des informations complémentaires. En tout cas, pour moi, ce sont 1 400 euros qui ont été bien dépensés dans le cadre de la Cité éducative, sur le thème de la parentalité en QPV.

Sur les primes de classement, c'est une question de madame Cordier.

M. Michon: Attendez...

M. le Président: Vous me ferez une réponse à la fin, si tout se passe bien. Si on n'a pas été suspendus avant. J'avais deux questions, quatre questions, de madame Cordier sur les primes de classement. On en avait déjà parlé au dernier conseil ou le précédent. Ça sera probablement fait pour le 6 octobre. C'est toujours une fois que la saison est bien arrêtée, même si la plupart des clubs ont eu leurs résultats. Au 30 juin, c'était trop court pour se positionner là-dessus. Historiquement, c'est toujours à ce moment-là. Vous parlez de cérémonie aussi, je ne pense pas qu'il y ait forcément une cérémonie qui soit mise en place. Mais en tout cas, il y a des primes de classement pour les clubs. On va revenir du coup sur deux ou trois questions par rapport à la piscine. Vous demandiez. Le référentiel, c'est le décret 2019-771 du 23 juillet 2019, qui est relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire des bâtiments de plus de 1 000 mètres carrés qui doivent réduire leur consommation d'énergie pour l'ensemble des bâtiments, donc moins de 40 % en 2030 par rapport au niveau de 2010, moins 50 % en 2040 et moins 60 % en 2050.

Vous posiez une question... Pareil, je pensais y avoir répondu au moment du budget, sur les PMR. Pour le sport, je l'ai déjà expliqué également : on finit le projet ADAP...

Oui?

Mme Cordier: Il n'y a pas que les PMR, c'est tous les travaux en général on avait déjà parlé en commission avec Sébastien sur une espèce de tableau qu'on allait faire ensemble.

M. le Président: Oui, c'est un plan pluriannuel d'investissement sur les équipements sportifs, qui est la question qu'il y a derrière la piscine. Je comprends bien. Ça vous sera fourni. En tout cas, sur l'ADAP, on finit le travail 2016-2022 qui a été programmé par l'équipe précédente, parce qu'il y a eu des subventions qui étaient liées à ça, il y en aura une autre pour 2023 et les années suivantes. Sur la question suivante, question dix à l'écran, le compte rendu de dossier d'expertise pour la piscine associée à devis. Je vous l'ai dit, je vous le redis depuis le début, on en a parlé déjà beaucoup de la piscine aujourd'hui, mais ça sera à l'ordre du jour du conseil municipal du 1er septembre.

Une question suivante, la question 11, qui, finalement, est sans doute une question très proche, qui a été formulée par madame Poulain au nom des deux groupes, Engagés pour Waziers et Agir pour Waziers, sur la convention la piscine pour Aubry. Vous parlez de démocratie ? La démocratie, c'est le vote, et donc vous pourrez voter le 1er septembre avec les éléments qui vous seront fournis, si cette convention vous convient ou pas. Moi j'ai déjà donné mes explications sous forme de vidéo. Comme je le disais tout à l'heure, vous avez perturbé le planning de travail sur le sujet, mais les choses seront faites dans le bon ordre au 1er septembre. Et puis Aubry devra délibérer également de son côté, bien sûr, pour que ça puisse se mettre en place.

Et la dernière question qui a été posée, c'est madame Poulain. Reçue lundi 27, sur la convention qui a été évoquée tout à l'heure. Je vous ai envoyé la convention. C'est évidemment exactement la même que celle qui a été validée en conseil municipal du 7 avril. Si vous me posez la question du samedi, effectivement, depuis, il y a eu des rencontres pour travailler. Donc pour être très clair, à la

rentrée de septembre, le centre social va continuer d'accueillir tous les publics comme il le faisait pour le samedi. Et on travaille avec les différents partenaires pour rajouter le mercredi dans les mois qui viennent. En tout cas, pour le premier semestre de l'année scolaire qui arrive, ce sera sur le samedi. Voilà, j'ai répondu à vos questions écrites, et s'il y a d'autres questions, vous aurez les réponses au conseil municipal prochain. Sinon, je lève la séance. Monsieur Michon?

M. Michon: Deux mots pour revenir sur la Cité Éducative. Parce que vous êtes allé un peu vite. Oui, effectivement, j'ai appris à cette réunion de la Caisse des Ecoles que vous aviez déposé une fiche-action sur le spectacle de la fête des mères avec la Cité Éducative. Nous n'avons jamais été informés du dépôt de cette fiche action. Encore une fois, nous n'avons pas les éléments nécessaires pour pouvoir porter un jugement équilibré sur ces choses-là. Or, par ailleurs, je persiste que ça n'a pas été présenté, le spectacle de la fête des mères, comme une fiche-action. dirigée vers la parentalité, enfants-adultes. D'ailleurs, si vous écoutez un peu ce qui se dit par rapport à cette fête des mères et au spectacle, il y a énormément de gens présents qui n'ont pas compris la mesure. Et ça n'a pas été présenté comme ça dans les informations que vous avez données. Donc, vous avez eu l'occasion de discuter avec l'État. J'aurai donc l'occasion de revenir sur cette question pour être très précis là-dessus. Je ne mets pas en cause le fait que c'est quelque chose qui aurait pu se passer, mais là encore, nous aurions pu être informés correctement. Nous aurions pu avoir les informations correctement et ça aurait pu être présenté aux Waziérois de façon correcte. Ça ne l'a pas été. Je persiste et je signe.

Ceci étant dit, j'ai encore quelques questions, que vous me répondrez dans 2 mois, mais ce n'est pas grave. Nous avons été interpellés par les gens de la route de Tournai sur la sempiternelle inondation des caves. J'avais à l'époque commencé un travail avec le service assainissement de la CAD pour qu'on poursuive à trouver l'origine de ces inondations, c'est la route de Tournai, le début de la route (inaudible). Les riverains souhaiteraient continuer à avoir des informations comme ils l'avaient quand j'étais maire. Vous reprenez contact, peut-être, avec la CAD là-dessus. L'agglo excusez moi.

Autre question qui nous a été posée, c'est qu'il y a eu une réunion sur le stationnement dans la rue Benjamin Favre et on a dit aux gens : "Si vous n'avez pas cette place, vous pouvez aller vous garer Route de Tournai. Les gens habitant Route de Tournai auraient aimé être invités à la réunion pour pouvoir s'exprimer sur cette chose-là. Il serait bien aussi de les consulter.

Enfin, troisième question, il s'agit de Notre-Dame de la rue des Houillères. On avait dit qu'on mettrait des rétrécisseurs, et on s'était aperçus, on avait discuté avec la population en 2019 et début 2020, que ça roulait très, très vite, et c'était dangereux. On avait donc décidé de mettre dans cette rue des Houillères des ralentisseurs du même type qu'on a mis dans la cité Gayant et la cité Béhague, et qui donnent d'ailleurs satisfaction à la population. Je vous demanderai donc de trouver un petit budget, et non, ça ne coûte pas 25 000 euros, ça coûte très peu cher. Et nos services techniques peuvent l'installer.

Voilà mes 3 questions.

M. le Président: Elles sont enregistrées. Vous aurez des réponses. Madame Poulain?

Mme Poulain: Je voudrais rappeler que les questions écrites donnent lieu à des votes, contrairement aux questions orales, qui ne donnent pas lieu à débat. J'aimerais rouvrir le débat, s'il vous plaît, sur le centre social, parce que je n'ai pas bien compris. On nous dit qu'à compter de septembre, le samedi va rester ouvert. Jusqu'à quand ?

M. le Président: C'est-à-dire qu'il ne sera pas fermé.

(Rires du public)

Il va rester ouvert à durée indéterminée. Vous jouez avec les mots, vous avez bien compris: tout le temps.

Mme Poulain: Est-ce que vous pouvez dire clairement si vous allez maintenir le samedi après-midi ?

M. le Président: Je crois que j'ai été très clair. Je crois que j'ai été très clair.

Mme Poulain: Dites-le. Ça fait du mal, mais dites-le.

(Rires du public)

M. le Président: Avec le centre social, et l'État, et la CAF, nous avons trouvé des solutions, en tout cas une feuille de route, pour laisser ouvert le samedi après-midi tant qu'il y en aura besoin, pour les années qui viennent, tant que moi, je serai aux commandes. Et ensuite, on regarde pour le mercredi matin comment on peut venir le rajouter sans retirer le samedi. Voilà, c'est très clair.

Mme Poulain: Dans ce cas pourquoi on n'a pas, en tant que conseil municipal, un avenant qui nous est présenté, puisque je vous rappelle, vous l'aviez dit le 7 avril très clairement, que le samedi, il n'y aura plus, le mercredi, il va y avoir. Oui, le samedi après-midi, il n'y aura plus. Et aujourd'hui, vous faites marche arrière. On aimerait être rassurés, avoir des informations claires. Et dans la convention, n'oubliez pas que c'est bien écrit entre parenthèses avant "en demi-journée", le...

M. le Président: Oui, oui.

Mme Poulain: Voilà donc on comprend bien qu'il y a danger pour le samedi après-midi. Je demande de mettre au prochain conseil municipal un avenant à cette convention qui soit discutée en conseil municipal pour sécuriser le samedi après-midi.

M. le Président: Cette réunion de travail a eu lieu mardi 28. Il y a deux jours, donc effectivement, il était un peu tôt pour proposer le document là, mais on est en train de travailler.

Mme Poulain: Il n'y a qu'un paragraphe.

M. le Président: C'est peut-être l'occasion de travailler sur d'autres sujets qui ont été mis en exergue quand on a discuté de cette convention. Donc on n'allait pas le faire en précipitation en vous donnant le document à la dernière minute. En tout cas, le centre social communique auprès des parents pour les rassurer par rapport à ça. J'en profite pour le dire ici, si ça peut être relayé, y compris par la presse, ce serait une bonne chose, pour moi, c'est un sujet important, le samedi après-midi restera à la rentrée.

Mme Poulain: Ça, c'est marrant parce que le 7 avril vous ne nous disiez pas la même chose.

M. le Président: Bah oui, j'ai évolué par rapport à ce que disait monsieur Bachiri là-dessus.

Mme Poulain: Vous remarquez quand même que quand on crie fort, vous finissez quand même

par nous entendre, c'est rassurant !

M. le Président: Si on va jusqu'au bout, regardez sur l'avenue Guironnet, au mois de décembre, vous avez fait des remarques assez pertinentes. On a augmenté le projet et puis après vous dites : "Ah oui, mais il ne faut plus augmenter le projet, il faut faire telle ou telle chose à la place."

Mme Poulain: Bah je ne sais pas, si vous avez des priorités....

M. le Président: Je suis très démocrate. Je tiens compte des remarques. J'essaye de les mettre en place.

Mme Poulain: D'ailleurs, j'attends toujours votre plan pluriannuel d'investissement, vous avez reproché à monsieur Michon qu'il n'en avait pas. Je ne vois pas le vôtre arriver non plus. Donc sur les investissements, on en reparlera. J'ai une autre question, c'est au dernier conseil municipal, vous avez annoncé le prochain conseil au 22 septembre. Là, vous l'avancez arbitrairement au 1^{er} septembre. Pourquoi ?

M. le Président: Ce n'est pas arbitrairement, c'est comme je vous l'ai dit justement le 17 juin, c'est qu'au moment où je vous ai donné les dates en fin de conseil municipal la dernière fois, je n'avais pas encore le timing précis par rapport au projet piscine pour être très clair. Là, je n'ai pas voulu faire un conseil municipal... Je vous l'avais dit: il faudra en faire un cet été. Je l'ai dit au personnel parce qu'il y aura des créations de postes, des choses comme ça, si ce projet est mené à bien. Mais je ne voulais pas le faire en plein milieu de l'été. Ce sera le jeudi 1^{er} septembre. L'idée, si c'est validé, de pouvoir aller assez vite. Les associations sont bien au courant. Le personnel, je continue à les voir pour travailler là-dessus. Les clubs sont au courant. Les directeurs d'établissement sont informés des possibilités qu'il pourrait y avoir et tout ça sera validé dans un package le 1^{er} septembre, en conseil municipal. Si on avait attendu le 22 septembre, ça aurait été trop tard.

Mme Poulain: Trop tard pour quoi, Monsieur Desmons ? Non, attendez. Trop tard pour quoi ?

M. le Président: Trop tard pour ne pas commencer un emploi du temps, etc., par rapport aux écoles notamment, et même par rapport aux clubs. C'est bien qu'ils aient une vision en début d'année...

Mme Poulain: Moi, je vais vous dire pourquoi, parce que la mission des clubs, les clubs, ils aimeraient bien l'avoir maintenant la vision du programme à la rentrée. Comme tous les utilisateurs de cette piscine. Je vais vous dire pourquoi vous l'avez décalé au 1^{er} septembre. Parce qu'en fait, vous voulez la mettre en place au 1^{er} ou au 2 et que comme vous avez votre majorité, vos 15, votre bloc de 15, qui est pour la fermeture de cette piscine, qui veut faire passer cette convention en force, vous allez faire un passage en force sur cette convention le 1^{er} septembre. D'ailleurs, j'attire votre attention aussi sur le fait que monsieur le sous-préfet vous a un petit peu invité au débat démocratique. Et est-ce que c'est bien démocratique que de donner votre dossier, puisque vous y travaillez depuis un moment. J'imagine qu'on doit avoir un gros dossier à étudier, quand on va recevoir l'ordre du jour, je m'attends quand même à un pavé, les études techniques, les chiffrages. Est-ce que vous pensez réellement qu'en nous envoyant l'ordre du jour et les informations le 25 août, en fin de période estivale, ce sera cohérent ? Et par ailleurs, je vais aller jusqu'au bout, puisque je vous ai fait un mail. Moi, j'ai attendu que vous nous annonciez les dates du conseil de septembre pour poser des vacances. Parce que j'ai la chance de partir en vacances cette année. Donc j'ai huit jours ! Et j'ai posé mes vacances, là, à cheval. Donc le 1^{er} septembre, j'vous le dis, je ne serai pas là, monsieur Cinquemani ne sera pas là non plus. Je vous ai demandé

de changer cette date et d'ouvrir le débat en conseil. Et est-ce qu'il est possible de le décaler au 8 ? Je vous ai demandé de poser la question à l'ensemble du conseil municipal. Qu'est-ce qui pose problème aujourd'hui pour décaler le prochain conseil au 8 au lieu du 1er ? Si ce n'est que vous voulez mettre votre convention en place au 1^{er} septembre.

M. le Président: Alors la convention ne se mettra pas en place au 1^{er} septembre, Auby doit délibérer derrière. Mais pour assurer un démarrage le plus rapidement possible, pour que ça se passe bien pour tout le monde, je persiste sur cette date du 1^{er} septembre.

Mme Poulain: Quelle est la date du conseil municipal d'Auby, s'il vous plaît ?

M. le Président: Elle n'est pas encore arrêtée. On est en train de voir avec eux, mais elle sera...

Mme Poulain: Et qu'est-ce qui vous empêche...

M. le Président: Vu les circonstances, c'est bien évident que Auby va délibérer après nous. Ben oui.

Mme Poulain: Mais qu'est-ce qui nous empêche de délibérer le 8 ?

Mme Urbaniak: Je ne serai pas là le 8.

M. le Président: Oui, mais des contraintes d'agenda. On a regardé nos agendas, on a regardé aussi les préoccupations...

Mme Poulain: Bah vous, vous avez regardé les vôtres, vous ne nous avez pas consultés.

M. le Président: Je consulte d'abord les miens effectivement.

Allez. On va lever cette séance. Une intervention de monsieur Bachiri. Allez-y, Monsieur Bachiri.

M. Bachiri: Juste parce qu'en fait, comme je vous l'ai rappelé, quand la question était posée, ça amène débat, moi, cette piscine, je ne vais pas la passer sous silence. Et vous avez parlé de démocratie. La démocratie, excusez-moi, c'est d'abord les habitants qui doivent l'avoir et nous, on est garants de la démocratie. C'est ça. Dans une collectivité, dans une mairie, ne peut déborder que de la démocratie, ne peut pas déborder la tête d'un homme. Ce qui est en train de se passer là, c'est juste pas possible. Vous allez prendre une décision, sans prendre acte et compte de l'avis des Waziérois. Vous devriez juste vous intéresser à ce qui a été fait pas loin de chez vous, à Leforest. Puisque vous avez cité Leforest. Donc moi, je suis allé voir par curiosité. Quand vous parlez, moi je vous écoute. Donc je suis allé voir à Leforest. J'ai pris ma voiture et par curiosité, je suis même tombé sur un document. Comment le maire a demandé l'avis de la population. Il n'a pris aucune position au sein de son conseil municipal, il a d'abord demandé l'avis de ses habitants. Ça, ça s'applaudit et ça s'appelle du participatif. Dans ces cas-là, on est légitime parce qu'on est porté par quelque chose. Quand on a dit le contraire dans une campagne, quand on en fait une vidéo pour dire que ça fait partie de l'ADN, et qu'on vient, puisque vous êtes là à 15, c'est une façon unilatérale d'arrêter une décision sans prendre l'avis de quiconque. Et là, je vous regarde dans les yeux comme si vous aviez encore à la tête de cette ville une légitimité qui vous a porté le 3 juillet. Non, il s'est passé des choses entre les deux. Et ça, vous ne pouvez pas le mettre de côté et de le balayer d'un revers de main. Si vous êtes un peu là aujourd'hui, j'en prends ma part de responsabilité. Vous ne pouvez pas dire aussi que vous êtes arrivé là tout seul. Et ceux qui ont voté pour nous, vous devez les respecter. Ils ne partagent pas les mêmes choix que vous. Il y en a

même qui étaient avec vous et qui ont regretté le choix que vous faites. Donc le débat, il doit se porter au-delà de ce qui est ce soir, ici, si on a envie que les gens se réintéressent à notre politique locale. Ce que vous faites là n'est pas acceptable. Et moi, je vous demande de remettre le débat. Franchement, si on recommence en janvier ou si on recommence l'année prochaine, je vais même vous dire, si vous étiez intéressé par les sujets de la ville, quelque chose qui devrait vous faire réfléchir, c'est ce qui s'est passé vendredi soir en conseil communautaire. Le projet Envision. Donc moi, je l'ai salué parce que je trouvais que c'était quelque chose d'extraordinaire. Dans trois ou quatre ans, potentiellement, on aura des retombées à hauteur de 280 000 euros minimum. Et ça, quand vous prenez les rênes de la mairie, ou même monsieur Michon quand il était le maire, personne n'avait cette information. Aujourd'hui, elle arrive. 280 000 euros, ce n'est pas rien dans un budget. Ce choix-là, cette information qui arrive là, doit apporter du débat complémentaire au sein du conseil municipal, mais sur une piscine comme la nôtre, on voit bien que dans trois ans, on est capable d'avoir une rentrée pour venir financer cette partie-là. Donc moi, ce que j'ai peur avec les remarques formulées par monsieur Zaïr tout à l'heure, puisque moi, j'ai été présent quand l'expert est venu, finalement il avait été extrêmement rassurant, cet expert en BTP. Il avait dit deux choses : "Un, il faut juste que vous ayez un budget tous les ans pour travailler les pilastres et votre piscine est répartie pour 10, 15, voire 20 ans." La seule problématique avec la piscine, c'est quoi ? C'est l'extérieur. Quand je vois le débat de la piscine, des piscines, il n'y a pas que Waziers, dans le territoire, on doit être capable de susciter le débat au niveau de l'agglomération. Bien sûr si tout le monde va de son petit coin, on n'y arrivera pas. Mais là, il y a un enjeu communautaire. Alors OK, monsieur Poiret, il a une position qui est prise, qui est arrêtée. Mais je crois aussi que cet homme-là, il est capable d'entendre certaines choses, à condition qu'on mette de vrais débats sur la table. Cette prise d'otage à Waziers, elle n'est pas acceptable démocratiquement parlant. Moi, je vous demande de mettre le débat sur la table. D'ailleurs, ce que je dis ici, les chers élus, je n'en suis pas caché pour dire devant le sous-préfet et devant monsieur Desmons. J'ai demandé, pour la tranquillité de la ville de Waziers, qu'on reparte en élection. J'ai demandé à monsieur le sous-préfet, pour deux raisons, c'est que s'il veut finir ces quatre ans, il doit avoir un mandat franc et nous prendrons acte de la décision. Et si c'est le contraire, alors nous, on ira et on portera le projet, on l'a dit aux gens. C'est ça aujourd'hui la démocratie qui se passe. Quatre ans à Waziers avec ce qui se passe aujourd'hui, on a bien compris que plus rien ne pourra se passer normalement au sein de ce conseil municipal. Vous n'avez pas de légitimité, vous ne l'avez pas. Jen'en ai pas plus que vous, je suis d'accord, mais la seule façon de trancher, ce sont bien les habitants. Ceux-là, il faut leur donner quand même cette forme de respect. Et cette forme de respect, soit vous y mettez à débat. Vous dites à la population de venir en participatif, soit dans le règlement intérieur, si je ne dis pas de bêtise, on a la possibilité de faire un référendum.

M. Michon: Article 22 du règlement intérieur.

M. Bachiri: Merci, Monsieur Michon. Article 22 du règlement intérieur. Un règlement intérieur n'est pas fait pour être voté. Il est fait pour être voté et pour qu'il s'applique. Donc moi, aujourd'hui, je vous dis simplement, dans le débat qui est le nôtre aujourd'hui, de façon très apaisée, vous devez vous remettre en question sur les choix qui vous ont poussé. Il y a des choix qui ne sont pas compris dans la ville. Il faut rassurer les habitants. Il faut leur dire ô combien on a pris conscience que c'était quelque chose qui vous posait problème. Suscitez le débat, n'ayez pas peur du débat. Peut-être que vous auriez des gens aussi qui vous diraient au final : "On est en phase avec cette décision." Et pourquoi pas ? On peut l'accepter aussi. Mais venir comme vous le faites avec une majorité à plus un, on ne peut pas dire qu'elle est écrasante. Et on ne peut pas dire que l'histoire des deux ans qui vient de se passer vous donne une légitimité. Sur quelle décision finalement vous pouvez vous appuyer pour gérer toute légitimité à y aller ? Là, il y a une vraie coupure démocratique dans ce que vous faites. Donc OK, on n'est pas d'accord, on ne partira pas en vacances ensemble, on le sait, mais promis, même si vous ne savez pas nager, je vous rattraperai

quand même. Ce débat m'intéresse, d'accord ? Par contre, vous ne pouvez pas embarquer tout le monde dans le bassin de la merde. Parce que ça, c'est le bassin de la merde ce que vous faites. C'est que nos enfants... Monsieur Desmons, je sais que vous l'avez noté quand je l'ai dit à l'assemblée générale, vous êtes bien gentil. Ça fait 11 minutes. Et pas de chance dans ce parcours-là, je me suis pris un train qui croisait un autre train. Je vous assure. Mais faites-le, je vous assure que vous restez bloqué huit minutes à la barrière. Je l'ai fait: vous restez bloqué huit minutes à la barrière. Mais je vais quand même dire une chose pour finir là-dessus, c'est que cette barrière qui se bloque à Auby, imaginons que d'autres classes, à cet endroit-là, est bloquée parce qu'elle le sera à un moment donné, de 11 minutes vous avez dit. Donc moi, je rajoute 8 minutes, on est à 20 minutes. 20 et 20, ça fait 40. Avec 45 minutes de temps piscine, c'est ça en gros qui va être négocié ?

Mme Poulain: On ne sait pas.

M. Bachiri: Permettez-moi de me jeter à l'eau... 45 minutes. D'accord ? Je me jette à l'eau. 45 minutes. Qui ne connaît pas le niveau scolaire de la ville de Waziers, qui ne peut pas dire qu'à un moment donné, on a un problème ? On est en zone d'éducation prioritaire. On est un des quartiers prioritaires de la ville. On a une dotation de solidarité urbaine qui, d'ailleurs, vous permet ce soir, élu, d'avoir le maximum de l'enveloppe et de passer à 14. Comment vous êtes autour de cette table, et là je te regarde Catherine Margonelli, en tant qu'adjointe aux écoles, comment tu n'es pas la première à défendre ça ? Comment toi, tu peux laisser partir un bus — tu parlais tout à l'heure et t'as répondu à Ophélie, que tu connais bien les problématiques de Notre-Dame. Notre Dame, elle est bien spécifique dans ce quartier, mais franchement, je peux te dire que la rue de la Paix, ou le Haut-Terroir, ce n'est pas meilleur. Et sur la partie centre-ville, on n'est pas... voilà. Comment on peut avoir, ce sont des bassins. Il n'y a pas à se tirer dessus. Comment est-ce que tu peux être en phase, l'institutrice que tu es, directrice d'école, accepter que les enfants qui sont déjà en retard sur l'école, passent du temps sur la route, comme si ce temps-là n'aurait pas été plus profitable pour eux devant un instituteur en plus. C'est ces questions-là qu'on doit se poser. Peut-être que le projet n'est pas mûr, avec toutes les réflexions qui sont ouvertes. Il y a plein d'incertitudes qui sont devant nous. La seule chose que je vous demande ce soir, c'est de remettre le débat en raison. Chez vous, chez nous. N'oubliez pas que les habitants, ils ont leurs mots à dire. Et pardon, Monsieur Desmons, je vais vous la redire gentiment, les gens qui ont des piscines derrière chez eux, je vous assure que c'est du 29,90. Je les vois dans mon magasin. Alors certes, je les vois venir, ils ne courent pas après la piscine qui fait 3,60 mètres. Ils courent plus après la piscine qui fait 30 centimètres sur 2,60 mètres, je la connais par cœur. Donc vous ne pouvez pas dire ça, parce que ça franchement, c'est un manque de respect. Et moi, je vous demande ce soir, solennellement, de remettre cette question à la base où elle doit être et que chaque personne doit intervenir dans ce dossier. Parce que ce n'est pas comme ça qu'on l'a vendu aux habitants. Donc moi, je vous demande, une fois dans les yeux de chacun, autour de cette table, mais surtout à la majorité, puisque vous vous en doutez. Reposez-vous les questions et ce n'est pas une défaite de reculer. C'est la démocratie que vous faites avancer.

(Applaudissements du public)

M. le Président: J'ai laissé beaucoup de temps de parole. Allez-y, Monsieur Zaïr, et je ferai un petit commentaire.

M. Zaïr: Je pense que dans la convention qui est passée, puisque j'ai vu la convention du centre social, il y a une chose que, à mon avis, vous n'avez pas dû calculer dans l'accord que vous allez avoir, en espérant qu'il n'y en ait pas. Avec Auby, c'est que vous avez zappé aussi les créneaux horaires de piscine. Ce n'est pas grand public, ce sera le mercredi après-midi et ce sera samedi

après-midi. Donc, à mon avis, ça va être zappé ça.

M. le Président: Monsieur Michon.

M. Michon: Oui, c'est ... je vais pas être très long, rassurez vous. On est un peu dans le même sens que monsieur Bachiri. Je crois qu'il serait raisonnable aujourd'hui que vous renonciez à la date butoir que vous vous êtes donnée et qu'on reprenne le dossier dans le bon ordre. Alors le bonordre, c'est quoi ? C'est qu'on ait, nous, les éléments, que tous les élus aient les éléments de réflexion sur cette question, et qu'on puisse créer peut-être une commission mixte, quelque chose qui travaille sur le projet et qui permet de préparer un vrai débat au conseil municipal. Par ailleurs, il n'est pas idiot d'utiliser l'article 22 du règlement intérieur sur une question comme celle-là. Ce n'est quand même pas anodin de fermer une piscine. Ce n'est pas une petite décision, quoi. On va fermer quelque chose qui tient au cœur des gens, et donc il faut les faire participer. Moi, je suis pour que vous utilisiez l'article 22 qui vous permet de faire un référendum d'initiative populaire sur cette question. Mais en le préparant, en donnant tous les éléments, mais à tout le monde et les vrais éléments. Par exemple, vous avez annoncé, je l'ai dit tout à l'heure, qu'on aurait les mêmes créneaux à la piscine d'Auby qu'on a actuellement. Le maire d'Auby, hier, dit non, ce n'est pas comme ça que ça se passera. Et Waziers, priorité aux Aubigeois, Waziers aura les créneaux qui sont libres actuellement, point barre. Alors vous comprenez que ça nous interpelle encore plus. Donc on aimerait savoir quel club va avoir tel et tel créneau à Aubry. Les enfants de telle classe vont aller... alors bon, on a déjà entendu parce qu'il y a quand même des... comment dire ? Dans les écoles, il y a des... . Oui, mais non, on ira toute l'année à la piscine, on ira trimestre par trimestre. Donc tout ça, nous, on aimerait l'avoir avant. On devrait le savoir. Il faut que les gens sachent. Vous n'allez pas prendre une décision comme celle-là tout seul. Ce n'est pas possible. Donc moi, je fais appel à votre bon sens, à votre esprit de responsabilité. Rebattons les cartes. Remettons les choses dans l'ordre et revenez sur votre décision avec une date butoir qui ne peut pas se tenir dans les conditions dont vous l'expliquez maintenant.

(Applaudissements du public)

M. le Président: Mme Parnetzki?

Mme Parnetzki: Je suis peut-être la dernière du coup. Je reviens sur vos propos, Monsieur Desmons, qui m'ont fait très mal au cœur. J'espère honnêtement Rémy que tu ne cautionnes pas ça ni madame Frasca. Parce que j'ai envie de pleurer. Quand on nous dit que pendant 30 ans, on n'a rien fait. Je trouve ça inadmissible ! J'ai sué des gouttes comme ça, Monsieur ! Même madame Frasca le sait. Rémy a connu mon père.

Mme Mazure: Ouais.

Mme Parnetzki: Il a bossé. Monsieur Mazure a bossé et puis vous dites 30 ans qu'on n'a rien fait. Je trouve ça inadmissible ! C'est un manque de respect !

(Applaudissements du public)

M. le Président: Alors, je ne vais pas faire de réponse supplémentaire. Comme je l'ai dit, le débat aura lieu le 1^{er} septembre sur cette piscine.

(Désapprobation du public)

M. le Président: Non, mais attendez. Vous reformulez...

(Désapprobation du public) Ouh...

M. le Président: Vous reformulez la question comme ça vous arrange. La question n'est pas celle-là. La question, c'est de valoriser notre piscine municipale. Vous le déformez pour essayer d'attaquer cette majorité qui a le courage de s'attaquer au problème. Et on vous proposera des choses et vous verrez que ça a du sens. Je vous souhaite une bonne soirée.

Mme Poulain: Monsieur Desmons ! J'avais encore ..., peut-être que ça vous intéresse pas.

M. le Président: La séance est levée.

Mme Poulain: Le centre historique Minier... Monsieur Desmons !

M. le Président: La séance est levée, Madame.